



Programme d'Appui aux PME/PMI
et à la Maîtrise des Technologies
d'Information et de Communication (PME II)

REVUE DE PRESSE

Du 13 au 17 Janvier 2013



Programme cofinancé par l'Algérie et l'Union Européenne

SOMMAIRE

Environnement de la PME	
Sadek Boussena l'a déclaré hier à Annaba «Le pétrole n'a pas permis à l'Algérie de réussir»	4
Énergies renouvelables Lancement du premier atlas mondial	5
Ce que déplorent les entrepreneurs Loi de finances 2013 et code des marchés publics	6
Diversification des partenaires et transfert de technologie Chérif Rahmani veut dépoussiérer l'industrie	8
Le lent retour de la filière oléicole algérienne	10
L'entrée de NCA à la Bourse d'Alger est "un signal fort pour les IDE"	13
Parution de la 4e édition des Annuaires Économiques Algériens Un outil efficient contre le déficit en statistiques	15
La pépinière d'entreprises à l'abandon	16
Hausse des prix des produits alimentaires La restriction de l'offre à l'origine	17
Lies Kerrar. Economiste et expert en finances «Les causes de l'inflation ne sont pas conjoncturelles»	18
Création d'emploi La concertation pour exploiter tous les gisements	21
Economie La Banque mondiale prévoit une embellie pour l'Algérie	24
Loi de finances 2013 Des mesures d'assouplissement pour booster l'investissement	26
Ressources humaines Cevital lance l'Université Corporate	27
PME	
Wilaya de Bouira Les huileries au secours des chômeurs	28
TIC	
Passeport biométrique Lancement officiel en France	30
FINANCEMENT	
Créée en mars 1991 La Banque maghrébine bientôt relancée	31
Traitement des dettes des PME D'un rééchelonnement à l'autre, ça grince sur la dette fiscale	32

SOMMAIRE Suite ...

COOPERATION / INTERNATIONAL	
Usine d'ammoniac d'Arzew Sawiris - Khelil- Ouyahia Connexion suspecte	34
Algérie-Allemagne La coopération dans le domaine des énergies renouvelables examinée	38
Automobile La Chine en passe de devenir le premier producteur mondial	39
UMA Le texte du protocole de l'évaluation en douane et ses annexes finalisées	41
Agriculture Des opérateurs autrichiens veulent investir en Algérie	42
Forum d'affaires algéro-indien Un nouveau souffle aux relations économiques	44
Coopération algéro-Allemande dans le domaine des énergies renouvelables Nécessité de fabriquer localement les équipements	45
Economie mondiale La Chine, principal levier de croissance	46
Banque mondiale Croissance de 3,4 % du PIB de l'Algérie en 2013	47
EVENEMENTS	
"WEST expo", du 26 au 30 Mars à Oran Mettre en avant les atouts de la région	49
Benaïssa participe à Tunis à la 41e session du Conseil exécutif de l'OADA	50

Support	El Watan	Date	13 Janvier 2013
Titre	Sadek Boussena l'a déclaré hier à Annaba «Le pétrole n'a pas permis à l'Algérie de réussir»		



Les ressources pétrolières, à l'origine de 98% des exportations, n'ont pas permis à l'Algérie de réussir. Je suis parmi les responsables de cette situation. Cependant, mes interventions pour changer les choses n'avaient pas abouti et je n'avais pas su convaincre», a reconnu hier l'ex-ministre algérien de l'Énergie, Sadek Boussena, en marge de la conférence-débat qu'il a animée à l'École préparatoire des sciences économiques, commerciales et sciences de gestion (EPSECSG) de Annaba, dont le thème est «L'analyse des marchés pétroliers et gaziers».

Sans complaisance aucune, l'ancien président de l'OPEP (1989-1991) justifie son constat par la comparaison de la situation économique en Algérie à celle de la Norvège, classée deuxième pays exportateur mondial de gaz et sixième pour le pétrole. «A l'image de l'Algérie, la Norvège est un pays riche en hydrocarbures mais ses exportations n'en dépendent pas totalement comme c'est le cas chez nous. C'est un pays hautement développé, à l'industrie performante et à l'économie ouverte, tournée vers l'exportation», a-t-il expliqué, balayant d'un revers de main la théorie de «plus de ressources naturelles, moins d'efficacité».

Devant un parterre d'enseignants universitaires, économistes, cadres d'entreprises, avocats spécialisés et étudiants, l'ancien PDG de Sonatrach a conditionné la réussite des pays par «la mise en place d'un droit de regard à tout moment et à tous les niveaux sur les responsabilités avec l'option de l'alternance, le partage des richesses et la consultation de l'élite».

Lors des débats ayant suivi sa conférence, le conseiller spécialisé en énergie auprès de Société Générale a été invité à donner son avis sur l'exploitation des gaz de schiste en Algérie. L'expert a répondu : «L'exploitation des gaz de schiste dans le pays nécessite préalablement un débat avec les spécialistes du domaine, les chercheurs et les universitaires.

Il faut d'abord identifier et localiser les ressources en gaz de schiste et débattre ensuite de leur éventuelle exploitation, car un débat sur l'exploitation de cette richesse est plus que nécessaire.».

Gaidi Mohamed Faouzi

Support	El Moudjahid	Date	14 Janvier 2013
Titre	Énergies renouvelables Lancement du premier atlas mondial		

L'Agence internationale pour les énergies renouvelables (Irena) a lancé hier le premier atlas mondial pour l'énergie solaire et éolienne, lors de son Assemblée générale à Abou Dhabi



L'Agence internationale pour les énergies renouvelables (Irena) a lancé hier le premier atlas mondial pour l'énergie solaire et éolienne, lors de son Assemblée générale à Abou Dhabi.

Cet atlas en ligne, accessible à tous (www.irena.org/GlobalAtlas), vise à aider les pays à évaluer leur potentiel dans le domaine de l'énergie renouvelable, et présente des données et des cartes d'instituts internationaux et de compagnies privées. "Au cours des dix prochaines années, nous nous attendons à un accroissement énorme des investissements dans le domaine de l'énergie renouvelable.

L'atlas global nous aidera à prendre les décisions adéquates", a déclaré le ministre danois du Climat et de l'Énergie, Martin Lidegaard, président de la troisième session de l'Assemblée générale de l'Irena. "C'est un gigantesque réseau de pays qui mettent en commun des données pour évaluer les ressources renouvelables mondiales", a expliqué à la presse, Nicolas Fichaux, en charge du projet à l'Irena, une agence visant à promouvoir la lutte contre le réchauffement climatique.

Le projet concerne, pour le moment, l'énergie solaire et éolienne, mais sera élargi d'ici 2014 à la bioénergie, à l'énergie géothermique et à l'énergie marine, a précisé le Kenyan Adnan Amin, directeur général de l'Irena. Cet atlas va "aider à combler le large fossé entre les pays qui ont le potentiel scientifique et ceux en voie de développement, qui veulent investir dans l'énergie renouvelable", a-t-il ajouté.

Vingt-quatre nouveaux pays ont adhéré dimanche à ce projet, portant à 37 le nombre de pays signataires de cet atlas. Établie en 2011, l'Irena regroupe 159 pays, dont l'Algérie, membre depuis le 26 janvier 2009, et est basée à Abou Dhabi.

Support	L'Expression	Date	15 Janvier 2013
Titre	Ce que déplorent les entrepreneurs Loi de finances 2013 et code des marchés publics		

L'autorité publique administrative élabore unilatéralement ce code en se constituant juge et partie

L'Association générale des entrepreneurs algériens (Agea), a émis hier à Alger lors de la réunion du bureau national son avis sur la loi de finances le Code des marchés publics et les contraintes auxquelles font face les entreprises privées du Btph.

Le président de cette association, Mouloud Kheloufi déplore l'absence de textes d'application du Code des marchés publics adopté par le Conseil des ministres le 11 juillet 2010 et publié au Journal officiel du 27 octobre 2010. Les taxes fiscales et parafiscale instituées par la loi de finances 2012 sont trop contraignantes pour les entreprises adhérentes à l'Agea. Selon cette organisation, le Code des marchés publics doit émaner du Parlement (APN et Conseil de la nation) et le fruit d'une réflexion de l'administration centrale, qui est un organe exécutif.

L'autorité publique administrative élabore unilatéralement ce Code en se constituant juge et partie. A l'heure actuelle, l'entrepreneur est tributaire de l'attitude du service contractant qui agit comme tutelle en sa qualité de maître de l'ouvrage au lieu de se sentir également engagé dans des contraintes contractuelles au même titre que les entrepreneurs.

L'Agea revendique la mise en vigueur immédiate des textes d'application du Code des marchés publics dès sa publication au Journal officiel.

La célérité dans l'exécution des attachements et les avenants, également nécessaire pour éviter les risques de surcoûts, est également recommandée par cette association. Il est demandé aussi de revoir le système de résiliation de contrat de marché public.

Les entrepreneurs relèvent les défaillances du Bulletin officiel des marchés publics (Bomop), en matière d'information en temps réel. Pour éviter toute ambiguïté dans l'interprétation souvent erronée des textes réglementaires portant Code des marchés publics, l'Agea souhaite les placer sous le contrôle d'une instance élue appelée «commission paritaire». Sur un autre plan, l'Agea affirme que les entreprises du Btaph peinent à trouver les ouvriers qualifiés.

Dans ce contexte, l'Agea souhaite établir une convention de partenariat avec le ministère de la Formation professionnelle pour la formation des formateurs afin d'assurer un encadrement aux stagiaires. S'agissant des matériaux de construction, cette association déplore que la crise du ciment demeure persistante et l'offre des agrégats comme le sable de mer reste insuffisante.

Par ailleurs en matière de TAP, l'Agea propose l'allègement de cette taxe en l'amenant de 2 à 1% et de préférence qu'elle soit retenue à la source. Il est également demandé aux pouvoirs publics, une révision à la baisse de l'IBS. Ils exigent aussi l'abattement de 8% des charges payées à la Cnas ou ramener la part patronale en vigueur (26%) à 18% seulement. Il est demandé en outre l'allègement de la charge versée à la Cacobath, une caisse qui devra être repositionnée, soit 10% au lieu de 12,21%.

L'Agea demande des clarifications sur l'augmentation de l'ordre de 15% des cotisations de la Casnos. Il est souhaitable, indique-t-on de revoir à la baisse le barème appliqué actuellement. Pour les crédits bancaires, on demande l'annulation de garantie réelle ou (hypothèque d'un bien) car dans le secteur du Btph, les entreprises titulaires d'un marché à titre unique peuvent nantir ou concéder ce marché au profit de la banque.

Ce nantissement ajouté à l'assurance de projet serait, selon eux, suffisant pour débloquer les crédits. Concernant le délai de paiement des factures, l'Agea demande la réadaptation des conditions des délais de paiement. A cette occasion, cette association demande à ses adhérents d'ouvrir leurs comptes bancaires auprès du CPA, une institution habilitée à octroyer les facilités et crédits.

Les recommandations de l'Agea seront présentées à d'autres organisations patronales en vue d'enrichissement et éventuellement trouver un consensus autour d'une plate-forme commune à soumettre au Premier ministre. Enfin, le président de cette association, trouve aberrant qu'on fait sous-traiter encore le logement par des entreprises étrangères alors que la plus-value de ce secteur doit être faite en Algérie par les entreprises locales.

Le même responsable affirme que les entreprises de l'Agea (de qualification de II et III) et dont la moitié ne déclare pas leurs ouvriers, ont la capacité de réaliser entre 100 à 150.000 logements annuellement.

M.B

Support	L'Expression	Date	15 Janvier 2013
Titre	Diversification des partenaires et transfert de technologie Chérif Rahmani veut dépoussiérer l'industrie		



Par cette stratégie, le ministre veut intégrer les PME locales afin de relancer la production nationale, réduire les importations et créer de nouveaux emplois

Chérif Rahmani donne les premières lignes de sa stratégie industrielle. Lors de la conférence de presse qu'il a animée, hier au siège de son ministère et avait pour thème: «Le lancement du doublement de la capacité de production de la nouvelle moissonneuse-batteuse CMA-Sampo» de Sidi Bel Abbès (500 à 1 000 unités par an), le ministre de l'Industrie a fait un petit résumé de cette stratégie qu'il mène depuis son intronisation à la tête de ce secteur.

«Notre stratégie se base sur la diversification des partenaires», a affirmé Chérif Rahmani. «Il n'y a pas de monopole d'un seul pays dans nos contrats de partenariat. Nos partenaires viennent d'horizons divers», a-t-il ajouté.

Le ministre de l'Industrie donne pour exemple l'entreprise finlandaise Sampo dont le partenariat avec l'entreprise nationale, CMA est l'objet de la conférence. «Mais pas seulement. Regardez les partenariats que nous avons eus ces derniers temps, ils ont tous été signés avec des entreprises de pays différents», a-t-il souligné.

«Il y a cette entreprise finlandaise, mais il y a également eu des partenariats avec des entreprises américaines, l'entreprise Algerian Tractors Company (ATC) de Constantine qui fabrique des tracteurs Massey Ferguson, il y a le contrat signé avec les Qataris pour la création d'un complexe sidérurgique à Bellara (Jijel) et il y a, bien sûr, l'usine Renault qui va être créée à Oued Tlélat à Oran», a-t-il rappelé pour prouver cette diversification des partenaires.

Toutefois, Chérif Rahmani a fait savoir que cette diversification des partenaires ne répondait qu'à une seule norme qui est le savoir-faire. «Pour le choix de ces entreprises, nous privilégions le savoir-faire et la compétence afin que nos jeunes en bénéficient. C'est-à-dire la formation et le transfert de technologie de la part d'entreprises compétentes», soutient le ministre. «La connaissance et le capital du savoir-faire sont nos conditions principales», insiste-t-il.

La vision industrielle de Chérif Rahmani est donc de «créer des entreprises structurantes en amont et en aval». Comment? «Intégrer les PME locales privées ou publiques dans la sous-traitance de ces entreprises», assure-t-il en rappelant qu'il n'était pas là pour faire un clivage entre le privé et le public.

«Je suis le ministre de l'Industrie en général et non des entreprises publiques ou privées. Mon seul souci est de créer une sous-traitance locale qui fabriquera les pièces nécessaires à ces entreprises», atteste-t-il.

Par cette stratégie, le ministre dit vouloir relancer la production nationale afin de réduire les importations et créer de nouveaux emplois. «Nous voulons réduire la facture des importations et lutter contre les fléaux sociaux en créant plus d'emplois dans des zones défavorisées», a conclu le ministre. Voilà donc la stratégie d'un Chérif Rahmani pour donner un nouveau souffle au «Made in Dz»...

Walid AÏT SAÏD

Support	Le Quotidien d'Oran	Date	15 Janvier 2013
Titre	Le lent retour de la filière oléicole algérienne		



L'oléiculture représente une filière stratégique pour l'agriculture et l'économie algérienne, a estimé Mahmoud Mendil, directeur général de l'Institut technique de l'arboriculture fruitière et de la vigne (ITAFV), à l'issue du 1er Salon international de l'oléiculture organisé du 10 au 12 janvier à Alger par la Chambre nationale d'Agriculture (CNA). Elle permet de remplacer l'importation des matières grasses d'origine végétale et d'augmenter la capacité d'exportation.

Selon Mahmoud Mendil, directeur général de l'Institut technique de l'arboriculture fruitière et de la vigne (ITAFV), l'oléiculture marchande est caractérisée par un « bicéphalisme positif ». D'une part, « l'oléiculture traditionnelle » souvent située en zone de montagne dont la production est tournée vers le marché intérieur mais qui à terme pourrait se lancer sur le marché mondial.

D'autre part, « l'oléiculture intensive » présente dans les zones steppiques et de hautes-plaines, caractérisée par des exploitations de 150 à 200 hectares, qui a commencé à se développer en 2007-2008 grâce à des investissements.

Le meilleur exemple est celui de la Sarl Huileries Ouzellaguen située dans les communes d'Akbou et de Ouzellaguen de la wilaya de Béjaïa créée en 2008 par le groupe Ifri détenu par la famille Hadj Brahim. « L'exploitation de type industriel emploie environ 400 salariés », explique M. Aït Idir, responsable de la Sarl Huileries Ouzellaguen. « Nous possédons 450 hectares, une usine de trituration et de conditionnement d'huile d'olive qui permettent de produire une moyenne de 150.000 à 200.000 litres par an », poursuit-il.

Commercialisée sous le nom de « Numidia », l'huile de l'entreprise vient de recevoir le prix de la meilleure huile d'olive lors du concours organisé dans le cadre du salon. « Tous nos produits sont élaborés aux normes internationales et nous devrions concrétiser deux opérations d'export vers l'Europe et l'Asie d'ici quelques mois », confie le responsable de la Sarl.

Des objectifs ambitieux qui tardent à se réaliser

Dans le domaine de l'oléiculture, l'Algérie revient de loin, rappelle Mahmoud Mendil. « Il ne faut pas oublier que même pendant la période coloniale, l'oléiculture était une filière totalement algérienne », souligne-t-il.

A la fin des années 60, l'Algérie produisait de l'huile de qualité qu'elle exportait vers la France, la Belgique, l'Angleterre, l'Allemagne, etc. Mais ce savoir-faire ancestral a été mis à mal à la fin des années 70 par la concurrence de l'huile de tournesol, soja et colza rapide à produire en quantité importante.

« L'oléiculture a failli disparaître, constate Mahmoud Mendil, mais heureusement, l'olivier est un arbre résistant ! ».

La filière a pu redémarrer à la fin des années 90. En dix ans, la superficie d'exploitation a été multipliée par 2,5, passant de 165.000 hectares en 1999 à 390.000 hectares en 2012, selon Mahmoud Mendil. Et d'après le plan de développement national de l'oléiculture mis en place par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, l'Algérie prévoit d'atteindre un million d'hectares à l'horizon 2014 pour une production annuelle de 100.000 tonnes d'huile d'olive.

Mais ces objectifs peinent à se réaliser. Seuls 100.000 hectares ont été plantés depuis trois ans a révélé le ministre de l'Agriculture et du Développement durable, Rachid Benaïssa, lors de sa visite sur le Salon. Quant à la production nationale d'huile d'olives, elle s'élèverait à 45.000 tonnes pour la campagne oléicole 2012-2013, selon les estimations de l'Institut technique d'arboriculture fruitière et de la vigne (ITAFV).

Un résultat encourageant par rapport à celui de la campagne 2011-2012 dont la production avait chuté de 41 % par rapport à l'année précédente, selon les chiffres rapportés par l'APS. L'objectif du développement de la filière oléicole est double a estimé Mahmoud Mendil. « Il s'agit d'une part de remplacer au maximum l'importation des matières grasses d'origine végétale afin de répondre à la demande nationale et d'autre part d'augmenter la capacité d'exportation afin d'utiliser ces revenus pour pallier aux importations d'autres produits comme le café, le sucre, etc. ».

Une filière stratégique largement subventionnée

Considérée comme une des six filières stratégiques de l'agriculture algérienne avec la céréaliculture, le lait, la pomme de terre, la viande et la datte, l'oléiculture bénéficie d'une attention particulière de la part de l'Etat. Une grande partie des 200 milliards de dinars alloués à l'agriculture, d'après le chiffre annoncé en février 2008 par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, lui est ainsi consacrée.

« Il existe trois sortes de crédits pour les oléiculteurs et les oléifacteurs (ndrl propriétaires d'huileries): le crédit de campagne baptisé « lfig » pour l'entretien des arbres, le crédit d'investissement appelé « ettahada » pour les équipements et le crédit fédératif ou crédit d'exploitation permettant aux industriels dans l'agroalimentaire de payer immédiatement les agriculteurs auprès desquels ils s'approvisionnent », détaille Mahmoud Mendil.

« Des aides directes ont aussi été mises en place par l'Etat telles que les concessions agricoles possibles sur 40 ans et reconductibles, l'aide à la plantation, l'aide sur le prix des engrais à hauteur de 20 %, le soutien aux système d'irrigation économiseur d'eau, le soutien à l'acquisition des équipements qui peut aller jusqu'à quatre millions de dinars pour l'achat des moulins (huileries), etc. », poursuit le directeur général de l'ITAFV.

Par ailleurs, les jeunes agriculteurs déjà installés ou désirant lancer leurs activités peuvent bénéficier d'un soutien financier d'un million de dinars par hectare. « Peu de pays accordent une aide d'une telle importance », a souligné Amine Bensemmane, président de la Fondation Filaha. Malgré l'existence de ces mesures incitatives, plusieurs défis restent à relever pour voir se réaliser le plein essor de l'oléiculture.

Le premier est « la valorisation de tous les terroirs fragiles » situés dans des zones montagneuses ou difficiles d'accès qui méritent des revenus plus importants, énumère Mahmoud Mendil.

Le second est « l'occupation de manière rationnelle » de la steppe et des Hautes Plaines algériennes, or l'oléiculture valorise le mieux ces zones-là si tant est que la technique accompagne ce développement, poursuit le directeur général de l'ITAFV. « Tout cela doit se faire en maintenant un écosystème durable qui permette aux populations de vivre et de rester dans leur environnement », précise-t-il. « C'est ça l'agriculture ».

Nejma Rondeleux

Support	Le Quotidien d'Oran	Date	15 Janvier 2013
Titre	L'entrée de NCA à la Bourse d'Alger est "un signal fort pour les IDE"		

Après deux années de disette, 2013 devrait être inaugurée par une nouvelle introduction en Bourse. L'Offre Publique de Vente lancée par NCA permettra pour la première fois la cotation d'une entreprise spécialisée dans la production de produits de large consommation. Elle constituera aussi selon Slim Othmani, « un signal fort pour les investisseurs étrangers ».

Les Nouvelles conserveries algériennes (NCA), qui produisent les jus de fruits de la marque Rouiba, ont reçu le feu vert de la Cosob pour une entrée à la Bourse d'Alger. Le PDG de la société, M. Slim Othmani le confirme : "Nous avons obtenu, fin décembre 2012, le visa de la Cosob pour introduire environ 25 % du capital de notre société en Bourse. Nous espérons être coté entre le 17 et le 20 mars prochain".

NCA Rouiba sera ainsi la deuxième entreprise à capitaux privés cotée à la Bourse d'Alger, après l'assureur privé Alliance Assurances dont l'introduction date du début de l'année 2011. Fondée en 1966, NCA Rouiba, a réalisé un chiffre d'affaires de près de 6 milliards de dinars en 2012.

L'entreprise emploie 450 salariés. Un peu plus de 30 % de son capital est détenu par le fonds d'investissements international Africinvest à la suite de l'ouverture du capital de cette société familiale en 2005 qui fut à l'époque la première expérience de ce type en Algérie selon M. Othmani. Evoquée avec insistance au cours des dernières années, l'entrée en Bourse de NCA intervient à la suite d'une procédure qui a déjà duré près d'une année depuis le dépôt du dossier de l'entreprise auprès de la Cosob.

Les dirigeants de NCA doivent maintenant « réactualiser » ce dossier avant de passer à la phase finale qui consistera dans le placement proprement dit des actions mises en vente auprès du grand public. Prévues pour le milieu du mois de mars prochain, cette opération devrait s'étaler « sur une période de 15 jours à 3 semaines ».

L'entreprise sera accompagnée dans cette dernière ligne droite par BNP Paribas El Djazair qui conduira un pool de banques algériennes. Pour Slim Othmani, le succès de l'opération ne fait pas de doute. Il assure qu'elle permettra « pour la première fois en Algérie la cotation en Bourse d'une entreprise spécialisée dans la production de produits de large consommation connus et compris par le public ».

Une entrée en Bourse en offre publique de vente

C'est la principale originalité de cette opération : le PDG de NCA précise que l'introduction en bourse de sa société s'effectuera à travers une offre publique de vente (OPV) et ne se traduira donc pas par une augmentation de capital. L'objectif est essentiellement de permettre la cession au grand public de la plus grande partie des actions d'Africinvest ainsi que de celles de « plusieurs autres petits actionnaires de la société ».

Beaucoup de spécialistes en sont convaincus. L'atrophie du marché boursier algérien bloque l'essor du capital risque faute de porte de sortie pour les investisseurs.

A travers le visa accordé par la Cosob à NCA, l'Administration algérienne, à la suite d'une longue concertation entre le ministère des finances et la Banque d'Algérie, vient donc pour la première fois d'approuver la sortie d'un investisseur étranger via la Bourse. Les avantages pour Africinvest sont nombreux.

Ils permettent de sécuriser un éventuel transfert du capital dans un contexte d'hyper contrôle de la Banque d'Algérie. Ils garantissent en outre des plus values de cession qui sont actuellement défiscalisées par la réglementation. Slim Otmani considère qu'il s'agit d'un « signal fort adressé aux investisseurs étrangers ».

Vers le 51/49 via la bourse ?

C'est peut-être aussi la première étape vers l'application d'une des propositions phares des experts qui travaillent depuis plus de 2 ans, autours de la Cosob et avec le concours du PNUD sur un plan de développement de la Bourse d'Alger. L'utilisation de la Bourse pour faciliter l'application de la règle du 51/49 est l'un des aspects les plus audacieux des propositions formulées par les experts réunis par la Cosob.,

Depuis la LFC 2009 (loi de finances complémentaire), les entreprises étrangères sont tenues de s'associer à des partenaires algériens majoritaires et à respecter lors de l'ouverture de leur capital, le droit de préemption de l'Etat concernant la cession de leurs participations. « L'autorisation donnée à ces entreprises de céder à la bourse une partie de leur capital sans demander à l'Etat s'il désire les reprendre lui-même dans le cadre du droit de préemption va inciter davantage ces entreprises à s'introduire en bourse, » selon les initiateurs du programme.

Une lueur

Le plan de sauvetage de la Bourse d'Alger dont les grandes lignes ont de nouveau été restituées au cours d'une journée d'information organisée en décembre dernier devrait selon ses initiateurs, permettre « dans un délai de 5 à 8 ans » de faire passer le nombre de sociétés cotées de 3 à 38 et à la capitalisation boursière de grimper à 10 milliards de dollars.

En attendant, et à plus court terme, il faudra se contenter du maigre bilan publié par le récent rapport annuel de la Cosob pour 2011 qui fait état d'une dégringolade du marché obligataire. Celui-ci n'a enregistré aucune nouvelle émission et la capitalisation a été divisée par 2 en raison de l'arrivée à échéance de nombreux emprunts .

Pour le compartiment action le même rapport évoque sans dévoiler leur identité les demandes de visas de 3 sociétés dont on sait qu'il s'agit de NCA qui vient d'obtenir le visa de la Cosob ainsi que Maghreb Leasing Algérie et Salama Assurances. Le directeur de la Bourse d'Alger, Mustapha Ferfara, affirmait de son côté récemment qu' « au moins une dizaine d'entreprises sont clairement intéressées par des opérations d'admission en Bourse et comptent se préparer activement à cet effet ».

Yazid Taleb

Support	Liberté	Date	15 Janvier 2013
Titre	Parution de la 4e édition des Annuaire Économique Algériens Un outil efficient contre le déficit en statistiques		

La scène économique-médiatique vient de s'enrichir par une nouvelle édition des annuaires économiques algériens

La société Annuaire économique algériens (AEA) vient d'éditer la 4e version qui englobe plusieurs wilayas des quatre régions du pays. Mis sur le marché dès le mois de novembre dernier, ce nouveau bottin présente quelque 10 000 entreprises qui relèvent de 15 secteurs d'activité. Plus de 570 PME partenaires ont jeté leur dévolu sur cette publication et en sont devenus des annonceurs privilégiés.

L'AEA a vu le jour il y a environ 4 ans, à l'ouest du pays où la première édition a, dans une première phase, ciblé les opérateurs de la région. Puis, l'ambition mesurée a poussé ses dirigeants à élargir leur champ de vision vers d'autres pôles à l'Est, au Sud et au Centre pour adjoindre un nombre plus important de sociétés.

Dans un environnement économique marqué par un manque flagrant de statistiques, l'annuaire est venu à point nommé, étancher la soif en informations des industriels, des administrateurs voire des pouvoirs publics. "C'est un outil de travail indispensable dont disposent les chefs d'entreprise afin de tisser des relations de partenariat sur les plans national et international", souligne Hamid Douar, manager général de l'AEA.

Ce document de plus de 600 pages devient ainsi leur vade-mecum qui leur permettra de développer davantage leur réseau clientèle. "Nous avons reçu un écho favorable de la part des usagers qui, grâce à notre support papier et Internet, ont pu approfondir leur base de données", affirme ce jeune responsable aux compétences avérées dans le domaine des statistiques. Les investisseurs d'Algérie ou d'outre-mer peuvent se rassurer car ils ont désormais entre leurs mains un instrument efficient qui les aidera à réaliser leur business avec des études préalables fondées sur des données fiables.

Composée d'une équipe d'experts, l'AEA offre également ses prestations de services en matière de marketing, communication, publicité... Mieux, un autre groupe, spécialisé dans les systèmes d'information et d'aide à la décision, apporte son expérience et son savoir-faire dans le management, l'organisation et la structuration dans le but d'aider l'opérateur à prendre la décision la plus adaptée au plan de développement de son entreprise.

M. Douar annonce, par ailleurs, que l'exercice 2013 verra la parution d'une nouvelle édition plus enrichie d'autant plus qu'un lot supplémentaire de wilayas a été d'ores et déjà prospecté.

Badreddine KHRIS

Support	El Watan	Date	15 Janvier 2013
Titre	La pépinière d'entreprises à l'abandon		

L'ancienne galerie de la ville de Bouira, transformée en 2007 en pépinière d'entreprises, se trouve depuis 2010 abandonnée. Les jeunes entrepreneurs qui y ont loué des locaux le sont aussi. Ils n'ont pas trouvé une autorité à qui se plaindre.

Cette pépinière a été créée pour rassembler au total 52 jeunes entrepreneurs ayant bénéficié dans le cadre de différents dispositifs de micro-crédit (Angem, Ansej, Cnac), et la caisse nationale d'assurance chômage (Cnac) avait assuré sa gestion.

Cependant, au bout de trois ans, la Cnac a cessé de gérer la pépinière à défaut de rentabilité. Le comble, les locataires affirment ne pas avoir été informés que la direction de la Cnac allait «jeter l'éponge». «On ne savait pas que la Cnac allait tout abandonner. Elle n'a même pas payé les factures d'électricité de l'eau, ce qui a obligé la Sonelgaz et l'ADE d'enlever leurs compteurs», affirment les locataires.

Ainsi, depuis 2010 et suite à la dégradation des lieux, la majorité des locataires sont partis louer ailleurs pour travailler. Ceux qui y restent font dans la résistance. Ils ne cessent de frapper à toutes les portes. La wilaya, la commune et la Cnac se rejettent la balle et ne veulent pas prendre en charge ce dossier. «Le wali nous avait pourtant promis que nous resterons ici. Mais au bout de quelques mois, il a changé d'avis et voulait affecter la structure à la direction de l'artisanat sans se soucier de notre devenir», tiennent à souligner les jeunes entrepreneurs.

Selon ces derniers, les autorités locales ont proposé de mettre à leur disposition les locaux professionnels réalisés dans le cadre du programme présidentiel. Mais cette option pourrait déplaire à certains d'autant plus que les locaux professionnels en question sont situés dans des endroits. «S'ils veulent qu'on reste dans ces locaux, qu'ils nous régularisent.

Dans le cas contraire, nous demandons des locaux dans des endroits bien situés», demandent-ils. En attendant une éventuelle prise en charge, les locaux de la pépinière se sont transformés en un abri pour des délinquants. Par ailleurs, il existe un autre exemple d'échec des pouvoirs publics dans leur politique de promouvoir la micro-entreprise dans la wilaya.

L'ancien Souk El Fellah de Bouira, censé regrouper une dizaine de commerçants, est totalement délabré, et ce, après avoir englouti de grosses sommes d'argent pour son réaménagement.

Ali Cherarak

Support	El Watan	Date	16 Janvier 2013
Titre	Hausse des prix des produits alimentaires La restriction de l'offre à l'origine		

Pour l'Union des commerçants et artisans algériens (UGCAA), la hausse des prix des produits alimentaires tire inéluctablement l'inflation à la hausse

Hadj Tahar Boulenouar, porte-parole de l'UGCAA, estime que cette hausse trouve son origine aussi bien dans l'activité d'importation, quasiment incontrôlable, que dans l'état de déstructuration qui caractérise le circuit du commerce et de distribution au sein du marché national.

Les déficits enregistrés sur bon nombre de produits agricoles, l'augmentation de la demande induite par les récents réajustements des niveaux des salaires et la dévalorisation du dinar sont également à l'origine de l'augmentation des prix des produits alimentaires.

Les chiffres présentés dimanche dernier par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural confirment on ne peut mieux ce constat : «La valeur de la production agricole en Algérie a dépassé 29 milliards de dollars en 2012, en hausse de près de 32% par rapport à 2011», mais cette hausse s'est accompagnée toutefois d'une baisse en volume.

Aussi, déplore M. Boulenouar, les producteurs algériens se montrent aujourd'hui craintifs face à la politique encourageant l'importation et se voient obligés de limiter leurs investissements, «et cela se répercute automatiquement sur les prix des produits locaux», note-t-il.

Le nombre de marchés, très réduit par rapport au nombre de commerçants, en constante augmentation, engendre «une restriction de l'offre chez les détaillants et, par ricochet, une augmentation des prix», souligne encore le représentant des commerçants algériens. Et de préciser que «le prix des fruits et légumes est établi sur la base de la quantité des marchandises disponibles sur les marchés de proximité.

Il augmente non pas de 10 ou 20% mais de 50 à 100% depuis le marché de gros jusqu'au marché de détail, parce que le gros de la marchandise reste aux marchés de gros en l'absence de marchés de détail et de proximité».

Pour cette nouvelle année, l'Union des commerçants algériens ne s'attend pas à un quelconque «répit», selon nos estimations, une augmentation des prix va se faire sentir dans les quelques mois à venir et l'année 2013 va connaître, dès le premier semestre, une hausse des prix des produits alimentaires de l'ordre de 15 à 20%.

Lyes Mechti

Support	El Watan	Date	16 Janvier 2013
Titre	Lies Kerrar. Economiste et expert en finances «Les causes de l'inflation ne sont pas conjoncturelles»		

Economiste et expert en finances, Lies Kerrar dirige actuellement le cabinet Humilis, qui active dans les services et conseils en ingénierie financière et en investissement. Dans cet entretien, il aborde notamment les causes réelles des poussées inflationnistes qui plombent le pouvoir d'achat en Algérie, ainsi que la portée des instruments de politique monétaire dont peut user la Banque d'Algérie pour juguler ce phénomène.

- Entre les flambées récurrentes des prix, la politique monétaire de la Banque d'Algérie, l'inflation importée et la spéculation, quelles sont, selon vous, les vraies sources de l'inflation en Algérie ?

Il est vrai qu'on s'est installé en 2012 dans une inflation à deux chiffres. Depuis 1997, on n'avait plus d'inflation à deux chiffres en Algérie. L'inflation est restée contenue à des niveaux inférieurs à 6% jusqu'à l'année 2011. Les chiffres mensuels de l'inflation publiés par l'ONS, depuis janvier 2012, la situent entre 8 et 12%. Selon les estimations de tous les experts, nous terminons l'année 2012 avec une inflation moyenne supérieure à 10%.

Quelles en sont les causes ? Ce n'est absolument pas une inflation «importée». Un examen sommaire des variations des prix sur le marché international permet de constater que les prix des principaux produits que nous importons n'ont pas augmenté. Certains ont même sensiblement baissé. A titre d'exemple, l'indice global des prix des denrées alimentaires publié par la FAO a baissé de 7% entre 2011 et 2012.

L'indice des produits laitiers – nous sommes un important importateur de poudre de lait – a baissé de 15%, celui des céréales de 3%, celui des huiles de 10% et celui des sucres de 16%. C'est vrai pour les autres matières premières, comme l'indice des métaux qui a baissé de 5% entre 2011 et 2012. Les causes de l'inflation ne sont donc pas conjoncturelles. Notre inflation provient de toutes les mesures contraignant l'offre de produits et services, en grande partie prises en 2009 (crédit documentaire et autres mesures restrictives).

Ces mesures inflationnistes ont fait le nid de l'inflation. Les coûts d'importation et de production ont augmenté pour tous ; les besoins de fonds de roulement des entreprises ont augmenté ; plusieurs importateurs incapables de faire face aux exigences administratives et financières ont disparu ou ont redirigé leurs opérations vers l'informel (en s'alimentant en devises au square Port Saïd). Cela a aussi réduit considérablement la compétition.

Tous ces facteurs d'augmentation des coûts ont probablement commencé à se refléter dans les marges des producteurs et distributeurs en 2009 et 2010. Sont venues ensuite les augmentations de salaires et des diverses distributions de l'Etat «post-Printemps arabe».

La demande induite par ce flux d'argent a permis aux producteurs et distributeurs de refléter les augmentations de coûts qui avaient rogné leurs marges. C'est ainsi qu'on a eu l'inflation importante que nous avons observée en 2012.

- Dans quelle mesure la Banque centrale peut-elle être tenue comme responsable de la non-maîtrise des tensions inflationnistes ?

La Banque d'Algérie a fait ce qu'elle a pu, avec les outils qu'elle avait, pour contrer l'inflation, notamment par le biais des reprises de liquidités. Mais la politique monétaire, conduite par la Banque d'Algérie, n'est plus en mesure de contrer l'inflation. En un mot, dans les conditions actuelles, les manettes de la Banque centrale ne fonctionnent plus.

- Les indices des prix et les taux d'inflation officiels rendent-ils objectivement compte de l'acuité des tendances inflationnistes en Algérie ?

Il y a un travail sérieux qui est fait à l'ONS et les rapports qu'il publie mensuellement sur l'indice des prix à la consommation semblent se baser sur une méthodologie crédible. Là où il y a débat, c'est sur la composition du panier et la pondération de chaque bien dans le panier. Ce n'est pas un débat propre à l'Algérie.

Les habitudes de consommation des ménages évoluent, et la part de chaque catégorie de biens dans les dépenses change avec le temps. D'un autre côté, on a besoin d'une certaine stabilité pour assurer la fiabilité de l'outil statistique.

D'après ce qui est publié par l'ONS, la composition du panier vient d'une enquête sur la consommation des ménages effectuée en 2000. Je ne connais pas le programme des enquêtes de l'ONS, mais il est vraisemblable qu'un sondage est programmé au moins tous les 10 ans. Dans le panier publié par l'ONS, les produits subventionnés (pain, céréales, lait, huile et sucre) représentent environ 20% de la pondération de celui-ci.

Les critiques que l'on entend sur le sujet font l'hypothèse que ce taux est supérieur à ce que consomment effectivement aujourd'hui les Algériens en produits subventionnés, ce qui aurait pour conséquence de sous-estimer l'inflation (car les prix des produits subventionnés sont stables). La remise en cause d'un outil statistique aussi important que l'inflation n'est réellement pas une bonne chose.

Comme je suppose que l'ONS fait un travail sérieux, je l'encourage à publier les détails de la méthodologie de fixation de la pondération de ce qui constitue le panier et à diffuser le programme d'actualisation de ce dernier. Cela permettrait de rassurer tout le monde et de clore ce débat récurrent sur la fiabilité des statistiques de l'inflation.

- En quoi ces indices et les paniers des ménages qui les sous-tendent pèchent-ils exactement ?

Je n'ai aucune raison de croire que la méthodologie utilisée n'est pas fiable. Il serait d'ailleurs surprenant et peu responsable d'utiliser une méthodologie qui sous-estimerait délibérément l'inflation. Ce serait comme si on trafiquait le thermomètre pour ne pas voir qu'on a de la fièvre.

Par ailleurs, l'inflation, c'est l'indicateur économique que tous les Algériens peuvent évaluer et estimer dans leur vie quotidienne.

Il n'y a donc aucune justification rationnelle à ce que la composition du panier soit délibérément faussée. A mon sens, il est surtout utile que l'ONS communique plus sur sa méthodologie et annonce le calendrier de mise à jour du panier.

- Un indice de l'inflation qui n'intègre pas les loyers peut-il être suffisamment crédible pour rendre compte de l'inflation ?

Dans les publications de l'ONS, il y a une rubrique «logement-charges» qui représente 9,3% de la pondération du panier (pour la région d'Alger). Il n'y a pas plus de détails sur ce qui est inclus là-dedans, mais cela devrait vraisemblablement inclure le loyer ou le coût d'acquisition du logement (mensualités dans le cas d'un prêt immobilier).

Akli Rezouali

Support	El Moudjahid	Date	17 Janvier 2013
Titre	Création d'emploi La concertation pour exploiter tous les gisements		

La création d'emplois et d'activités fait partie des priorités affichées par les pouvoirs publics pour lutter contre le chômage et améliorer l'insertion socioprofessionnelle des jeunes notamment.



La création d'emplois et d'activités fait partie des priorités affichées par les pouvoirs publics pour lutter contre le chômage et améliorer l'insertion socioprofessionnelle des jeunes notamment.

A l'issue d'une cérémonie de signature d'une convention entre plusieurs entreprises engagées dans l'initiative «Formation-Insertion des Jeunes», samedi dernier, à Oran, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Tayeb Louh a déclaré que 90.000 projets ont été financés en 2012 dans le cadre des dispositifs de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des Jeunes et de la Caisse nationale d'assurance chômage. Par rapport à 2011, ce processus de création d'emplois et d'entreprise a connu une nette progression puisque ce sont 61.000 projets qui ont été financés dans les mêmes conditions.

Pour les spécialistes qui comparent la demande globale d'emploi avec l'évolution de l'offre totale d'emploi sur une période donnée et qui observent les écarts, les résultats obtenus par ce dispositif sont et restent appréciables dans la mesure où ils contribuent à réduire les tensions sur le marché de l'emploi.

Cependant, ils considèrent que d'autres mesures devront être prises pour accélérer le rythme de création d'activité et augmenter ainsi le volume de l'offre d'emploi pour tenir compte des flux de jeunes quittant à différents stades le système éducatif et répondre aux besoins de développement du pays.

La problématique de l'emploi renvoie à la problématique de l'investissement qui reste à parfaire chez nous pour se hisser à la mesure des besoins de la société algérienne en matière d'intégration professionnelle et des moyens dont la collectivité nationale dispose. Il faut naturellement renforcer les dispositifs actuels de création d'entreprise et conduite de projets lancés par les jeunes dans le cadre des «logiciels»

ANSEJ et CNAC qui ont le mérite d'exister et de pouvoir progresser par des aménagements successifs et des correctifs pertinents en collaboration avec les acteurs économiques et les partenaires institutionnels .

En effet, pour être clair, il est tout à fait raisonnable d'affirmer qu'il existe encore des marges importantes de progression à explorer et exploiter pour impulser davantage ce mouvement de création d'activités et d'emploi dans toutes les régions du pays et dans de nombreux secteurs.

Comment ? en tissant des accords de partenariat, d'essaimage, de sous-traitance notamment avec les collectivités locales à travers l'utilisation des marchés publics, des plans de développement des communes et des wilayas d'une part et les entreprises économiques publiques et privées soucieuse d'externaliser une partie de leur activité.

Cette façon d'opérer aurait pour vertu non seulement d'identifier les opportunités d'activités et de projets pour les jeunes mais encore de contribuer à leur donner un plan de charge et une trajectoire durables en vue de les soutenir durant leur croissance et montée en cadence ou maturation.

Cela suppose naturellement un dialogue récurrent et de qualité au niveau local et régional entre les institutions publiques et les acteurs économiques pour mettre en lumière les opportunités susceptibles de donner corps à des projets qui «tiendront la route» et qui connaîtront un faible taux d'échec ou de sinistralité comme disent les experts en la matière.

Par ailleurs, une telle perspective aurait l'avantage de mieux orienter les ressources publiques institutionnelles et bancaires vers une meilleure diversification des activités plus en rapport avec les besoins du marché et du développement des secteurs et des régions. Cela réduirait l'effet de mimétisme qui est toujours préjudiciable à terme aux jeunes promoteurs d'abord et aux ressources publiques et bancaires engagés dans ces projets.

L'initiative «Formation-Insertion des Jeunes» fait partie de ces instruments d'intervention favorisant l'amélioration des qualifications et des compétences dans un premier temps et la faisabilité voire la viabilité de leurs projets dans un second temps. Pourquoi ? Pour la raison que ces éléments seront familiarisés à la fois à des métiers et spécialités professionnelles et surtout à des grandes entreprises bien installées sur le marché.

Ce serait, pour eux, une forme d'immersion entrepreneuriale dont l'issue favorable consisterait pour ces grandes entreprises à devenir, alors à leur tour, les donneurs d'ordre de ces jeunes promoteurs avec à la clé des contrats et des marchés de fournitures de biens ou de services leur assurant par-là, des niveaux inférieurs à leurs moyennes à long terme des niveaux inférieurs à leurs moyennes à long terme la pérennité de leur emploi et de leur projet.

C'est l'esprit de la convention paraphée samedi dernier, à Oran du côté des entreprises par la Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran, de l'entreprise de développement du bâtiment d'Oran, la société de réfection créée dans le cadre du partenariat algéro-italien et la direction de wilaya de l'emploi. Cette convention offre ainsi l'occasion à des jeunes de bénéficier de mesures de soutien à l'emploi par le recrutement, l'aide à la création d'entreprise, à la formation, à l'insertion ainsi que la possibilité de plans de charges.

La question de la lutte contre le chômage et la création d'emploi ne sauraient être circonscrites ou confinées au seul périmètre de responsabilités et de missions du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale ; la tâche comme l'enjeu sont considérables et stratégiques pour l'avenir et l'équilibre économique et social du pays.

Par conséquent, ce sont des problématiques qui concernent et engagent la responsabilité de tous les acteurs institutionnels, agents économiques et organisations sociales ; aucun acteur, aucune entité ne peut se soustraire à cette nécessité de créer des emplois et des activités et donc à favoriser tous les investissements possibles et les formules de création de valeur dont les seules limites seraient alors l'imagination et les ressources disponibles .

Il est aisé de voir comment de grandes nations industrialisées sont confrontées aux effets de la crise et à la résorption du chômage qui sévit dans leurs pays respectifs et d'observer comment les politiques publiques, les partis, les organisations patronales et professionnelles, les collectivités territoriales, le mouvement associatif, le système bancaire, le système éducatif et bien d'autres entités se mobilisent, s'organisent, négocient et «ferraillent» pour conserver des emplois à défaut d'en créer en quantité suffisante.

Le challenge de l'emploi est, et reste, en fait, celui de réunir les conditions favorables à une croissance soutenue et à un développement durable équitable à travers l'ensemble du pays. il s'agit d'un objectif central et stratégique et non pas d'une variable d'ajustement ou d'une conséquence aléatoire de nos pratiques économiques, aussi l'avenir des jeunes générations plaide pour une prise en charge rigoureuse et vigoureuse de la question de l'emploi comme facteur de création de richesse et de stabilité sociale.

C'est sur ce terrain que doit s'exprimer le patriotisme économique et la solidarité des générations, le reste n'est qu'écume du temps et vacuité sans lendemain.

Yacine Ould Moussa

Support	Le Quotidien d'Oran	Date	17 Janvier 2013
Titre	Economie La Banque mondiale prévoit une embellie pour l'Algérie		

Les indicateurs macro-économiques de l'Algérie devraient s'améliorer en 2013 et 2014, estime la Banque mondiale dans son dernier bilan sur les perspectives économiques mondiales

La croissance devrait également rebondir dans le sillage d'un extraordinaire carnet de commandes publiques dans les secteurs à forte valeur ajoutée (habitat, industrie, agriculture, TP, etc.).

Pour la Banque mondiale, le PIB de l'Algérie devrait augmenter de 3,4% en 2013 contre 3% en 2012, et de 3,8% en 2014 et 4,3% en 2015. Ces nouvelles estimations sur l'économie algérienne corrigent le dernier rapport de la BM qui avait en juin dernier tablé sur une hausse de la croissance de 3,2% en 2013 et de 3,6% en 2014, une évolution modeste de 0,2 point.

La BM explique cette correction à la hausse des indicateurs de la croissance de l'économie algérienne par les projets en cours de réalisation dans plusieurs secteurs économiques, mais également par l'activité pétrolière avec la hausse des extractions et des exportations de pétrole et les projets économiques réalisés en partenariat avec des groupes étrangers.

Toutefois, la balance des comptes courants devrait reculer pour se situer à 4,7% du PIB en 2013, contre des prévisions de 9,8% faites en juin dernier, et à 4,1% en 2014 contre 7,6% escomptés en juin également. La balance des comptes courants devrait enfin baisser à 3,8% en 2015. Sur un autre registre, la BM considère que face à une demande intérieure croissante en énergie fossile imputée essentiellement à la forte hausse du parc des véhicules, «l'Algérie devrait encourager davantage les investissements étrangers dans l'exploration et le raffinage dans le secteur des hydrocarbures».

Une estimation qui rappelle en fait que l'Algérie a donné un coup de fouet en 2012 à l'exploration-production, avec un meilleur portefeuille de découvertes d'huiles. La Banque mondiale a d'autre part relevé que l'Algérie devrait poursuivre ses efforts pour attirer également l'investissement hors hydrocarbures afin de diversifier davantage son économie. Une appréciation qui conforte également la politique actuelle du gouvernement pour l'intensification des contrats de partenariat industriels, dans l'habitat et le BTP, l'agriculture et des filières d'autres métiers avec des groupes étrangers, notamment français, espagnols, italiens ou portugais.

Les dernières visites du président français François Hollande et du chef de gouvernement espagnol Mariano Rajoy ont relancé justement plusieurs contrats de partenariat dans les secteurs industriels et pétrochimiques notamment. Pour la croissance dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA), la BM observe qu'elle continue de subir les contrecoups du climat d'incertitude politique et des troubles qui persistent dans plusieurs pays de cette zone.

Après avoir progressé de 3,8% en 2012, la hausse du PIB de la région MENA devrait être ramenée à 3,4% en 2013 pour remonter à 3,9% en 2014 et à 4,3% en 2015 mais en supposant, évidemment, «une amélioration du climat politique et social qui connaît des incertitudes et l'apaisement des troubles qui sévissent actuellement, ainsi qu'un renforcement du secteur touristique et une reprise des exportations à mesure que la demande mondiale continuera de se raffermir».

En fait, la croissance moyenne des pays exportateurs de pétrole de cette région devrait être de 3,3% en 2013 (contre 4,6% en 2012), de 3,7% en 2014 et de 4,1% en 2015. Quant aux pays importateurs, leur croissance moyenne devrait s'établir à 3,5% en 2013 (contre 2,5% en 2012), à 4,4% en 2014 et à 4,7% en 2015. Par ailleurs, la persistance des tensions de la zone euro affecterait la majorité des pays de la région MENA, en raison de la place de l'Europe dans leur économie en tant que partenaire commercial et source d'investissements, estime également la BM.

Pour les pays exportateurs de pétrole, dont l'Algérie, la BM prévient contre le risque d'une baisse des cours du brut si la crise financière de la zone euro et l'impasse budgétaire aux Etats-Unis s'aggravaient.

Autre danger pour les pays de la région MENA, le risque d'une éventuelle nouvelle hausse des prix des denrées alimentaires dont la production, notamment du blé et du maïs, devrait rester faible en 2013, selon les prévisions du département américain de l'Agriculture. Selon cette institution de Bretton Woods, la forte dépendance des pays de la région, notamment l'Algérie, des importations de ces produits conjuguée au système de subvention des prix pourraient détériorer leur situation budgétaire.

Une prévision démentie cependant par le dernier bilan pour 2012 de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), qui relève que les prix des produits alimentaires de base ont baissé sur les marchés internationaux de 7%.

Les baisses les plus importantes d'une année sur l'autre ont été celles du sucre (17,1%), des produits laitiers (14,5%) et des huiles (10,7%), ajoute la FAO, précisant que le recul des cours a été «beaucoup plus modeste» pour les céréales (2,4%) et la viande (1,1%). Les prix à l'international des huiles et graisses végétales ont baissé de 1,9%.

Yazid Alilat

Support	Le Quotidien d'Oran	Date	17 Janvier 2013
Titre	Loi de finances 2013 Des mesures d'assouplissement pour booster l'investissement		

Beaucoup de mesures d'assouplissement, d'encouragement et des facilitations à l'investissement dans la nouvelle loi de finances 2013. Ces nouvelles dispositions ont été expliquées, hier, lors d'une rencontre organisée par l'Institut international de management (INSIM) à l'hôtel Phoenix.

En présentant une communication sur cette nouvelle loi de finances, M.Saâd Abdellah, ancien directeur régional des impôts à Oran, a expliqué à l'assistance que par rapport à l'ancienne loi de finances de 2012, celle de 2013 est venue apporter plus d'assouplissement et d'encouragement pour tout investissement.

Parmi ces facilitations, l'ancien directeur régional des impôts a cité les 50% du montant de la TVA dont vont bénéficier les sociétés suivies par la direction des grandes entreprises (DGE). Ces entreprises vont donc demander le remboursement des 50% de la TVA dès le dépôt de la demande. Sur ce point, le même responsable a souligné qu'auparavant « les dossiers de remboursement prenaient beaucoup de temps.

La procédure dépendait du montant à rembourser et des pièces du dossier à fournir. Plus le montant était important, plus le dossier était lourd. Mais avec la nouvelle mesure, ce délai a été réduit ».

En matière des facilitations accordées pour l'acquisition du foncier, le même conférencier a expliqué que « la nouveauté est adressée aux entreprises publiques à caractère industriel dans le cadre de la concession. Ces entreprises vont bénéficier de l'exonération des droits d'enregistrement, de la taxe de publicité foncière et des honoraires de l'administration domaniale sur les actes de concession et les biens dont elles ont la jouissance ».

Autres mesures et concernant, cette fois-ci, les sociétés étrangères qui sont en partenariat avec les sociétés nationales. Ces sociétés étrangères ne sont plus obligées, dans le cadre de la LF2013, « de réinvestir le montant qui correspond aux avantages dont elles ont bénéficié.

Avant, si ces sociétés ont bénéficié d'exonération, elles étaient obligées de la réinvestir mais avec les nouvelles dispositions, ce n'est plus une obligation, par contre, elles doivent en contrepartie réinjecter ces montants dans les prix et les biens qu'elles ont produits ».

M.Saâd Abdellah a également expliqué que la loi de finances 2013 a apporté une harmonisation des textes. Il y avait parfois des articles qui étaient en contradiction avec les codes. Ces textes ont été améliorés pour enlever toute confusion.

Mokhtaria Bensaâd

Support	El Watan	Date	15 Janvier 2013
Titre	Ressources humaines Cevital lance l'Université Corporate		



A travers ce projet, le groupe mené par Issad Rebrab poursuit l'objectif de mettre les compétences managériales de Cevital aux standards internationaux et de se doter de ressources capables d'assurer la pérennité du groupe. Selon un communiqué de Cevital rendu public hier, «un partenaire de choix a été sélectionné pour soutenir ce projet ambitieux».

Il s'agit de R3D, une firme canadienne de consultation intégrée conjuguant conseils stratégiques, gouvernance, gestion de projets et transformation d'entreprises. Selon le communiqué parvenu à notre rédaction, Cevital entend à travers cette structure, première du genre en Algérie, «créer un vivier de cadres algériens qui permettra au groupe de poursuivre sa stratégie».

Le président-directeur général et fondateur du groupe Cevital, Issad Rebrab, qui a officiellement lancé hier le projet à la salle de conférences de Hyundai Motor Algérie, a considéré que l'université sera un véritable «levier de management».

M. Rebrab a déclaré, à ce propos, lors de l'allocution d'ouverture que «cette université sera un réel acquis pour les cadres du groupe Cevital. Notre ambition est qu'elle soit une pépinière de cadres algériens à forts potentiels pour le groupe».

Rebrab a insisté également sur l'importance du facteur humain dans la réussite de l'entreprise, déclarant notamment : «Au sein du groupe Cevital, nous avons compris dès le départ qu'au-delà des ressources financières qui s'empruntent, de la technologie qui s'achète, l'humain est et sera toujours le capital précieux et primordial qui se projette dans la durée.» L'initiative lancée hier entre dans le cadre de la politique des ressources humaines adoptée par le groupe.

Une politique basée, selon le communiqué de Cevital, sur trois axes : l'acquisition des meilleurs talents, le développement permanent des compétences et la reconnaissance et la rétribution des meilleurs contributeurs.

Support	El Watan	Date	15 Janvier 2013
Titre	Wilaya de Bouira Les huileries au secours des chômeurs		



Ces saisonniers sont rémunérés à raison de 700DA/jour pour un travail dur et sans aucune couverture sociale

Les jeunes à Bouira, comme dans d'autres régions du pays éprouvent d'immenses difficultés à entrer sur le marché du travail. Confrontés à la précarité, ils se trouvent obligés de recourir à d'autres types de travail pour subvenir aux besoins de leurs familles. Cette tranche de la société vit toujours de plus en plus dans la peur et le désespoir. Privés d'un travail fixe, le recours au travail saisonnier, dans les chantiers de bâtiment, les cafétérias, restaurants et également les huileries demeure l'unique opportunité d'assurer le minimum.

En cette période de cueillette d'olives, qui bat son plein dans la région de Bouira, ce sont les huileries qui offrent de plus en plus l'opportunité à ces chômeurs de dénicher un emploi saisonnier. Said, un propriétaire d'une huilerie sise sur la RN05, précisément à Aomar demande à l'un des ses employés de lui trouver d'autres travailleurs, pour renforcer son équipe chargée de pressage des olives.

L'objectif de ce propriétaire est d'assurer la bonne marche de sa huilerie et également d'honorer ses engagements voire ses rendez-vous de pressage d'olive données aux agriculteurs de la région. «Cette année, il y a une très bonne récolte et comme vous voyez, il n'a y a pas de place où déposer les cueillettes acheminées quotidiennement», dira t-il, pressé, Said.

Dans cette huilerie, comme dans d'autres de toutes les régions connues pour ses champs d'oliviers, ce sont des jeunes, pour la plupart des pères de familles, sans emploi, qui travaillent dans les huileries et qui font la bonne affaire des propriétaires. La durée de l'emploi n'est pas fixée. Ils sont embauchés pour la plupart sans contrat de travail, ni déclaration à la sécurité sociale.

Sauf, selon des cas, les chauffeurs de camions chargés d'acheminer les récoltes à partir des villages vers les huileries, et ce, pour éviter le contrôle systématique des gendarmes qui dressent des fois des barrages de contrôle et d'éviter des dégâts en cas d'accidents routiers.

Ils sont là, jusqu'à la fin de la récolte des olives. «La durée de travail oscille entre trois à quatre mois, selon les saisons où la récolte s'annonce bien», précise encore Said.

Recrutés parmi ces jeunes, Smail, la trentaine passée, trouve dans cet emploi de saison, une aubaine pour se tirer d'affaire et amasser une bonne somme d'argent. «Personnellement, je suis rodé dans ce genre de travail. Cela fait dix ans, que je travaille dans cette huilerie. J'ai travaillé dans des chantiers de bâtiments.

Je n'ai aucun diplôme, je n'ai pas terminé mes études, donc au charbon !», s'amuse-t-il à dire. Réclamer à son employeur une déclaration à la sécurité sociale n'est pas à l'ordre du jour, puisque ces travailleurs indiquent que dans les huileries il n'y a aucun danger sur leur vie. La mission est simple. Celle d'acheminer les sacs d'olive, de l'eau chaude et remplir les jerricans de l'huile.

Ces travailleurs journaliers sont payés en moyenne de 700 DA/jour. Ils ne bénéficient d'aucun repos, puisqu'ils travaillent d'arrache-pied, soit d'une manière ininterrompue à cause des quantités impressionnantes d'olives à presser. «Nous avons deux équipes, une équipe qui travaille de 06h jusqu'à 18h et une autre la nuit», dira encore Said.

Interrogé sur ce le cas des personnes travaillant dans les huileries sans contrat de travail et qui ne bénéficient pas d'une déclaration à la sécurité sociale, un inspecteur qui a minimisé ce cas, arguant le fait que les inspecteurs effectuent des missions inopinées sur le terrain. «C'est au travailleur, non déclaré, d'aviser l'inspection de travail sur ces infractions», dira-t-il.

Cependant, à Bouira, comme ailleurs et devant l'absence de statistiques fiables à propos du nombre de personnes employés «au noir», tout le monde s'accorde à dire que la mission des inspecteurs de travail est minime sur le terrain.

Amar Fedjkhi

Support	Le Soir d'Algérie	Date	17 Janvier 2013
Titre	Passeport biométrique Lancement officiel en France		

C'est au consulat d'Algérie à Bobigny (Seine-Saint-Denis) que le secrétaire d'Etat chargé de la communauté nationale à l'étranger a lancé officiellement la campagne de mise en place du passeport biométrique pour l'émigration

Belkacem Sahli s'est rendu, hier, dans cette représentation diplomatique algérienne de la banlieue parisienne. Le consulat d'Algérie à Bobigny est l'un des plus importants de France de par le nombre de ressortissants immatriculés.

En présence des responsables des sept centres consulaires pilotes, le secrétaire d'Etat a effectué une visite des services pour s'enquérir du dispositif mis en place pour la conception de cet important document de voyage. L'établissement du passeport biométrique est désormais opérationnel en France.

«Nos consulats sont prêts pour délivrer le passeport biométrique», annonce le secrétaire d'Etat avant de rappeler que l'opération concerne sept consulats pilotes en France, un consulat en Tunisie et un autre à Montréal (Canada). Ainsi, cent quatre-vingt passeports biométriques ont été délivrés dans les sept postes consulaires pilotes.

Une opération qui sera généralisée dans un délai d'un mois dans le reste des consulats d'Algérie en France, précise encore le secrétaire d'Etat. L'étape suivante concernera sa généralisation dans toute l'Europe, l'Amérique et les pays arabes. Simplement, la durée d'établissement du passeport biométrique sera plus longue que celle du passeport traditionnel parce qu'il est question de «la nature technique du document qui nécessite un numéro identifiant national délivré exclusivement par le Centre des documents sécurisés, basé à Alger».

Une durée qui sera réduite, une fois la technique mieux maîtrisée, assure le secrétaire d'Etat. Pour rappel, l'Algérie doit se conformer avant le 24 novembre 2015 aux normes internationales de délivrance et de contrôle des documents de voyage, notamment celles recommandées par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).

Rym Nasri

Support	El Watan	Date	13 Janvier 2013
Titre	Créée en mars 1991 La Banque maghrébine bientôt relancée		

La Banque maghrébine d'investissement et de commerce extérieur (BMICE) sera réactivée durant le premier trimestre 2013

L'annonce en a été faite à Nouakchott, en Mauritanie, par le gouverneur de la Banque centrale de Mauritanie, Sid-Ahmed Ould Raïss. Le responsable, qui s'exprimait en marge des travaux de la 5e conférence sur la complémentarité économique entre les pays du Maghreb intitulée «Les investissements bilatéraux et étrangers directs et leurs impacts sur l'emploi dans les pays du Maghreb arabe», n'a cependant pas donné ni détails sur l'activité prochaine de la banque ni calendrier précis.

Présente à la conférence de Nouakchott, la directrice du Fonds monétaire international (FMI), Mme Christine Lagarde, a estimé que la Banque maghrébine «constituera un nouveau jalon dans la construction de l'édifice maghrébin et de la complémentarité économique entre les pays de la région». Le FMI avait déjà recommandé, en 2008, aux pays du Maghreb d'œuvrer à rendre opérationnelle la BMICE sans que cette recommandation ait été suivie d'effet, comme escompté en 2009.

Plus de vingt ans après sa création, la Banque maghrébine peine donc à prendre une existence réelle afin de permettre une impulsion des investissements, de la croissance et de la création d'emplois dans les pays du Maghreb. Le lancement effectif de la BMICE a été évoqué également en 2010 lors de la 7e session du Conseil des ministres maghrébins des Finances, à Alger, sans que le projet soit devenu réellement effectif.

Il est à savoir que la Banque maghrébine, dont le siège sera abrité par la capitale tunisienne, a été créée en vertu d'un accord signé par le conseil de la présidence de l'Union du Maghreb arabe (UMA) au cours de sa troisième session à Ras Lanouf, en Libye, en mars 1991.

Selon ses statuts adoptés en Libye le 7 janvier 2006 par le Conseil des ministres maghrébins des Affaires étrangères, la BMICE a pour objectif de «contribuer à l'édification d'une économie maghrébine compétitive et intégrée, à réaliser des projets mixtes, à promouvoir les échanges commerciaux intermaghrébins et à renforcer les investissements et la circulation des biens et des capitaux entre les pays du Maghreb». Le capital de la BMICE est de 500 millions de dollars répartis à parts égales entre les cinq pays membres de l'UMA.

Zhor Hadjam

Support	Liberté	Date	17 Janvier 2013
Titre	Traitement des dettes des PME D'un rééchelonnement à l'autre, ça grince sur la dette fiscale		

Dans la période la plus récente, les pouvoirs publics ne sont pas restés insensibles aux soucis exprimés par les représentants des patrons algériens en matière de traitement de l'endettement des PME

Après avoir surtout profité, dans une première étape, aux fonctionnaires puis aux microentreprises à travers la série de mesures adoptées par un célèbre Conseil des ministres de février 2011, les largesses financières de l'Etat se sont étendues plus récemment aux PME algériennes. La plupart des représentants du patronat algérien s'étaient montrés très réservés vis-à-vis des mesures adoptées en faveur de la microentreprise.

Les décisions prises dans le sillage des émeutes de janvier 2011 ont un caractère "purement social", avait estimé Reda Hamiani, président du Forum des chefs d'entreprise. De son côté, Zaim Bensaci, président du Conseil national de la PME, avait déploré le fait que l'Etat cherche à créer de nouvelles PME alors qu'il ne fait pas assez pour aider les entreprises privées déjà existantes et qui sont en difficulté.

A ses yeux, l'Etat devrait supprimer le passif des entreprises privées performantes au lieu de "gaspiller l'argent du Trésor pour aider des entreprises publiques complètement déstructurées et qui constituent de véritables gouffres financiers". Un message bien reçu par les pouvoirs publics et qui s'est traduit, essentiellement, par la mise en place de deux dispositifs de rééchelonnement des dettes des entreprises privées, à la faveur des deux réunions tripartites organisées en mai et septembre 2011.

Dettes bancaires : 200 milliards de dinars à rééchelonner

Le rééchelonnement des dettes bancaires des PME en situation de difficulté financière a été la première des mesures annoncées au profit des entreprises privées.

Selon M. Karim Djoudi, le dispositif devrait concerner, au total, près de 3 000 PME et traiter un volume de dettes de 200 milliards de dinars ; 80 milliards d'agios étant pris en charge par le Trésor public. La procédure se caractérise par une relative flexibilité en offrant aux banques une grande latitude dans la prise en charge des entreprises en proie à des difficultés de remboursement de leurs crédits.

Les crédits non performants des banques constituent l'assiette du rééchelonnement susceptible d'être accordé à l'entreprise demanderesse. Il s'agit de créances douteuses ou pré-litigieuses, les créances contentieuses - "définitivement compromises" dans le jargon en vigueur - quant à elles sont exclues de l'assiette potentielle de restructuration.

Les conventions-types de rééchelonnements précisent que la durée maximale du nouveau crédit est de dix ans assortie d'une période de grâce maximale de cinq ans durant laquelle les intérêts courants seront pris en charge par le Trésor. Les intérêts et autres commissions non perçues par les banques du fait de la défaillance des entreprises bénéficiaires du nouveau dispositif sont regroupés dans un compte appelés "agios réservés".

Ces agios en souffrance sont effacés et intégralement pris en charge par le Trésor public. En échange de l'effort consenti par les pouvoirs publics, les entreprises doivent seulement se dispenser de distribuer des dividendes pendant la période de rééchelonnement.

Elles doivent domicilier l'intégralité de leurs opérations bancaires auprès de la banque qui a mis en place l'opération et n'envisager de nouveaux investissements qu'après accord de leur banquier.

Hassan HADDOUCHE

Support	Le Soir d'Algérie	Date	13 Janvier 2013
Titre	Usine d'ammoniac d'Arzew Sawiris - Khelil- Ouyahia Connexion suspecte		

Le milliardaire égyptien Nassef Sawiris a récemment décidé de scinder Orascom Construction and Industries (OCI) en deux entités nouvelles et ne donne pas l'impression de redouter une quelconque réaction de Sonatrach, son partenaire dans l'usine de fertilisants, en cours de réalisation à Arzew.

Alors que l'Autorité égyptienne de surveillance financière (EFSA) semble se diriger vers une véritable bataille de procédures contre Nassef Sawiris, pour empêcher le démembrement du groupe industriel, Sonatrach, qui a lancé le plus grand projet en Algérie d'urée et d'amoniac avec ce dernier, tarde à faire valoir ses droits face à la scission d'OCI ce qui fait ainsi perdre à l'Algérie beaucoup d'argent et de temps.

Sawiris, l'éternel récidiviste

Les dernières décisions prises par Nassef Sawiris nous rappellent étrangement le scénario de 2007, lorsqu'il avait opté pour une fusion-acquisition avec Lafarge et faire bénéficier cette société de cimenteries de toutes les facilités qui ont été accordées à OCI par le gouvernement algérien.

Et c'est d'ailleurs à cause de cette fusion, dénoncée par le président de la République lors d'une rencontre avec les élus locaux, que la loi de finances complémentaire de 2009 avait accordé au gouvernement le droit de préemption sur les changements de portefeuilles des entreprises étrangères opérant en Algérie.

L'on se retrouve avec la même logique depuis plus d'un mois. Le groupe OCI a été scindé en deux entités nouvelles, Orascom Industries et Orascom Construction. Par conséquent, OCI, qui a investi en Algérie avec la Sonatrach n'aura plus d'existence légale dès lors que l'opération est avalisée par l'autorité boursière du Caire.

En outre, des parts sociales du groupe ont été acquises par des tiers. Outre la banque américaine The Bank Of New York Mellon, Abu Dhabi Investment et Lazard Emerging ont pris des participations dans cette nouvelle entité. D'ailleurs Sawiris ne compte plus que 1,47% du capital de la nouvelle entreprise qui voit la banque américaine rafler 72,45% des actions.

D'autre part, Sawiris a signé le 26 janvier 2010 avec la banque Morgan Stanley, un accord portant sur la constitution d'une jointventure pour le développement des activités d'OCI au Moyen-Orient et en Afrique. Ainsi, les parts détenues par OCI dans Sorfert en Algérie, ont voyagé vers cette joint-venture.

La Sonatrach et sa tutelle sont donc tenues de saisir toutes ces opportunités et user de tous les arguments juridiques pour sauver les intérêts de l'Etat algérien engagé dans la société Sorfert, créée en association avec OCI de Nassef Sawiris.

Chakib Khelil a-t-il piégé Ouyahia ?

La société Sorfert, qui gère le projet du complexe d'Arzew, a été conçue par Chakib Khelil en février 2006 avec beaucoup d'avantages accordés aux Egyptiens d'OCI qui détiennent d'ailleurs 51% de son capital alors que la Sonatrach a été astreinte à se contenter de 49% seulement de parts sociales.

Partie avec un capital social de 200 millions de dollars, Sorfert qui promettait de produire 2 000 tonnes/jour d'ammoniac et de 3 250 tonnes / jour d'urée, devait engloutir un investissement de l'ordre de 1,6 milliard de dollars. La première concession accordée au partenaire égyptien réside dans le financement du projet.

Au lieu d'engager les apports financiers au prorata de chaque associé, l'Egyptien Sawiris n'a fourni que 30% du coût global de l'investissement, soit un montant de 650 millions de dollars. Les 70% restants du montant sont assurés par un consortium de banques algériennes, avec la BEA comme chef de file.

Les travaux de réalisation clés en main de ce complexe industriel ont été confiés au groupe allemand UHDE, pour un montant de 120 milliards de dinars. Contrairement aux autres associations dans lesquelles il engageait la Sonatrach avec des montants bien plus importants, Chakib Khelil a pris le soin d'impliquer tout le gouvernement dans le projet Sorfert. Avant-même d'engager ce projet, il pensa à l'alimentation en gaz.

Dans une démarche digne des grands maîtres de la stratégie, il réussit à convaincre l'ancien chef du gouvernement Ahmed Ouyahia de se substituer à l'ARH (l'Agence nationale de la régulation des hydrocarbures) et signer un décret exécutif portant sur les prix de cession du gaz sur le marché national (décret exécutif n°05- 128 du 24 avril 2005). Cette décision a été prise à peine quatre jours avant l'amendement de la loi sur les hydrocarbures du 28 avril 2005 afin de dissocier les amendements de la loi des questions liées au prix du gaz et éviter un effet rétroactif des amendements introduits.

Le décret d'Ahmed Ouyahia permettait ainsi à l'investisseur égyptien d'obtenir un prix du gaz qu'il ne trouverait nulle part ailleurs dans le monde. La Sonatrach devra ainsi fournir sur 20 ans, la quantité de 35 milliards de mètres cubes de gaz naturel avec un prix presque quatre fois moins cher qu'à l'international. Un simple calcul de marges fait ressortir des centaines de millions de dollars économisés par le partenaire égyptien. Une fois cette question réglée, Chakib introduit le dossier de Sorfert au niveau du Conseil national de l'investissement (CNI, conseil interministériel présidé par le chef du gouvernement).

Le 24 juillet 2006, le projet Sorfert a été approuvé et un régime de la convention d'investissement et l'octroi d'avantages lui ont été accordés. Aucun membre du gouvernement n'avait posé de questions sur la position majoritaire de l'Egyptien Sawiris.

Il aura fallu attendre jusqu'au 27 novembre 2006 pour s'apercevoir du sens de l'anticipation tant développé par Chakib Khelil. Ce jour-là, le CNI avait accordé au projet Sorfert la formule de calcul du prix du gaz naturel livré à l'usine sur la base du fameux décret signé deux ans plus tôt par Ahmed Ouyahia. Ce même CNI revient sur le dossier de Sorfert en décembre 2007 pour approuver la convention d'investissement conclue avec l'ANDI en termes d'avantages fiscaux.

Ce n'est pas encore fini avec les procédures de Chakib Khelil. En date du 4 mars 2007, il parvient à impliquer le Conseil de participation de l'Etat (CPE) dans la décision de la création des deux sociétés conjointes de production et de commercialisation constituées entre la Sonatrach et Orascom Construction Industries.

Outre Sorfert et son usine de production, on devait créer Sorfert Marketing en offshore pour la prise en charge de la commercialisation des fertilisants. Ce n'est que le 17 mars 2007 que l'accord d'association entre la Sonatrach et OCI a été signé. Cet accord sera paraphé le 16 juin 2007 par le conseil d'administration de la Sonatrach alors qu'il devait être le premier à intervenir dans cette chaîne de montage.

L'affaire Lafarge allait quelque peu limiter les marges de man?uvre de Chakib Khelil. Car, après la signature du contrat de création de Sorfert, Sawiris avait introduit de nouveaux associés dans le capital d'OCI et risquait de provoquer une nouvelle crise avec le gouvernement algérien.

Mais cette mutation d'OCI n'empêchera pas Chakib Khelil de convaincre Ahmed Ouyahia de renoncer à la joint-venture de commercialisation des produits Sorfert. Ainsi, le 11 janvier 2009, le CNI tient sa 38e session et décide d'abandonner le projet de création d'une société de commercialisation en offshore. Ouyahia était-il sous pression ? On n'en sait rien. Mais, si on devait attribuer tout le montage technique et financier à Chakib Khelil, l'ancien chef du gouvernement Ahmed Ouyahia devrait également être mis à l'index pour avoir participé à la mise en place de tout l'arsenal juridique ayant permis à Nassef Sawiris d'avoir raison de tout l'Etat algérien. Fidèle à ses pratiques, Chakib Khelil ne s'est pas limité au projet Sorfert.

Dans l'activité aval, il a réussi à reproduire le même scénario pour imposer une autre association entre la Sonatrach (49%) et le mystérieux groupe omanais Suhail Bahwan (51%) pour la constitution en mars 2008 de la joint-venture dénommée Sharkia El Djazairia El Omania lil Asmida (AOA). Elle devait produire 4 000 tonnes/ jour d'ammoniac et 7000 tonnes/ jour d'urée. Le dossier est lourd. N'importe quel enquêteur mettrait beaucoup de temps pour reconstituer le puzzle.

Des retards et beaucoup de chantage

Le complexe d'Arzew accuse déjà un retard de plus d'une année et coûte énormément d'argent au pays. Le maître d'ouvrage allemand n'arrive pas à livrer les installations à temps et la formation du personnel qui devra les faire fonctionner est à son niveau primaire.

La société allemande UHDE a proposé des formules de mise à disposition de personnel expatrié avec des rémunérations mensuelles allant jusqu'à 40 mille euros pour chaque cadre. Pour résoudre le problème, Sorfert use de cet argument financier pour se tourner vers la société de Sawiris, OCI en l'occurrence, pour la mise à disposition de main-d'uvre spécialisée.

OCI s'adresse à un sous-traitant indien pour la mise à disposition de quelque 130 expatriés dont les salaires sont six fois plus chers que ceux de leurs homologues algériens. D'ailleurs, en mars 2011, les employés algériens de Sorfert ont adressé à leur direction une plateforme de revendications exigeant l'installation d'une section syndicale, l'augmentation des salaires et d'autres primes.

La Sonatrach ne s'est pas inquiétée pour autant

Pire encore, lorsque les services des douanes ont commencé à s'intéresser à Sorfert, les partenaires égyptiens de la Sonatrach ont saisi tous les responsables du pays pour signifier que les éventuelles poursuites judiciaires engagées contre la société par les douanes sont susceptibles de provoquer l'arrêt du projet.

Au lieu de réclamer des pénalités auprès de la partie égyptienne, la Sonatrach comptabilise une perte de l'ordre de 50 millions de dollars par mois en raison des retards accusés dans la livraison de l'usine qui devait entrer en service au mois de février 2011. Par conséquent, en dépit de ces millions de dollars consentis, Sorfert n'arrive toujours pas à réceptionner son usine. On s'accorde à dire que tout sera fin prêt pour mars prochain, mais cette annonce est perçue avec beaucoup de scepticisme. On pense surtout à Sawiris qui tente de rassurer ses investisseurs, après les catastrophes subies lors du troisième trimestre 2012. Ses bénéfices ont chuté de 18,9% alors que l'EBIDTA a reculé de 30,7%. Sawiris promet à ses investisseurs de réaliser de très bons résultats à partir du premier trimestre 2013.

Le P-dg de Sonatrach terrorisé

Tous les experts au fait de ce dossier affirment que l'actuel P-dg de la Sonatrach rechigne à fouiner dans l'affaire Sorfert. Son ministre ne cherchant visiblement pas à s'immiscer dans les anciennes combines de Chakib Khelil, se tourne carrément vers des objectifs à l'horizon 2020 et 2030. Les experts ont tiré la sonnette d'alarme surtout sur la question de l'alimentation en gaz du projet Sorfert. Avec l'entrée en service des nouvelles centrales électriques, le complexe Bellara et la hausse de la consommation locale en gaz, la Sonatrach continue d'inscrire Sorfert au chapitre des priorités nationales.

Dans son programme à moyen terme (PMT 2012-2016), la Sonatrach souligne le fait que «le marché national absorbera près de 252 millions TEP dont 67% de gaz naturel suite à l'augmentation continue de la demande pour satisfaire le programme national de raccordement en gaz naturel et les nouvelles centrales électriques ainsi que la demande des nouveaux complexes d'ammoniac et d'urée d'Arzew Sorfert et AOA (l'autre association entre la Sonatrach et la minuscule société omanaise).

Ainsi, les besoins en gaz naturel du marché national seront de l'ordre de 32,5 milliards m³ en 2012 et passeront à 38,2 milliards m³ en 2016». Du coup, on constate que la Sonatrach est appelée à fournir 1,75 milliard de mètres cubes de gaz annuellement à Sorfert, sans pour autant défendre ses intérêts dans cette association. Cap sur les Etats-Unis Les chiffres du groupe OCI font ressortir une tendance de Sawiris vers un départ progressif. Il ne cesse d'introduire les banques américaines et les fonds d'investissement du golfe Persique dans le capital du groupe avec, à chaque fois, une baisse de ses participations dans le capital. En septembre dernier, Sawiris a annoncé son projet de construction d'une usine d'engrais aux Etats-Unis, dans l'Iowa qui est le plus important Etat américain producteur de maïs.

Le projet, d'un coût de 1,4 milliard de dollars, devrait commencer la production au cours du premier semestre de 2015. Il devra produire annuellement entre 1,5 et 2 millions de tonnes d'ammoniac, d'urée et de nitrates, soit les mêmes quantités qui ont été promises pour le complexe d'Arzew. Avec les prix du gaz relativement bas depuis l'arrivée massive des gaz de schiste, Sawiris entend non seulement réaliser de bonnes marges aux États-Unis, mais surtout concurrencer la production algérienne sur les marchés internationaux.

Mokhtar Benzaki

Support	APS	Date	13 Janvier 2013
Titre	Algérie-Allemagne La coopération dans le domaine des énergies renouvelables examinée		

Le ministre de l’Energie et des mines, Youcef Yousfi, s’est entretenu, dimanche à Alger, avec la secrétaire d’Etat allemande Katherina Reiche avec qui il a abordé la coopération dans le domaine des énergies renouvelables, a indiqué un communiqué du ministère.

M. Yousfi a présenté à cette occasion à la secrétaire d’Etat parlementaire auprès du ministère fédéral allemand de l’Environnement, de la Protection de la nature et de la sûreté nucléaire, les objectifs du programme national de développement des énergies renouvelables en mettant l’accent sur la nécessité de fabriquer localement les équipements entrant dans cette industrie, selon le communiqué.

De son côté Mme Reiche a réitéré l’intérêt des sociétés allemandes pour coopérer avec l’Algérie dans ce domaine. A ce titre, les deux parties ont convenu d’échanger des visites d’experts et d’organiser en Allemagne un atelier d’experts sur les énergies renouvelables et la recherche développement.

L’Algérie et l’Allemagne avaient décidé en décembre 2010, lors de la visite du président Abdelaziz Bouteflika à Berlin, de travailler d’un commun accord sur le projet Desertec, une initiative industrielle de 500 milliards d’euros qui ambitionne de couvrir à l’orée de 2050 la moitié des besoins en électricité du Proche-Orient, de l’Afrique du nord et de l’Europe.

L’Algérie et l’initiative industrielle de Desertec (DII), un consortium composé essentiellement d’entreprises allemandes, se sont déjà mis d’accord comme première étape à réaliser un projet de production d’électricité renouvelable de 1.000 MW.

La réalisation de cette centrale expérimentale a été décidée dans le cadre d’un mémorandum d’entente, signé entre les deux parties en décembre 2011 à Bruxelles. L’Algérie avait à maintes reprises exprimée sa disponibilité à participer à des projets d’exportation d’électricité renouvelable mais avait aussi conditionné sa participation par un partage de financements, une ouverture plus conséquente du marché européen de l’électricité et un transfert de la technologie.

Son plan national de développement des énergies renouvelables, adopté en 2011, prévoit de dédier 10.000 MW des 22.000 arrêtés dans ce projet à l’exportation sous réserve de satisfaire aux trois conditions précédentes.

Support	El Moudjahid	Date	13 Janvier 2013
Titre	Automobile La Chine en passe de devenir le premier producteur mondial		

Le Salon automobile de Detroit réserve cette année un accueil particulier aux constructeurs chinois, absents des marchés nord-américain et européen mais qui affichent de grandes ambitions ailleurs, alors que la production en Chine pourrait dépasser celle de l'Europe



Le Salon automobile de Detroit réserve cette année un accueil particulier aux constructeurs chinois, absents des marchés nord-américain et européen mais qui affichent de grandes ambitions ailleurs, alors que la production en Chine pourrait dépasser celle de l'Europe.

Un seul d'entre eux, Guangzhou Automobile Group (GAC), aura un stand sur le Salon mais pour la première fois, un forum sera consacré à la situation et à l'avenir de l'industrie automobile en Chine. Le pays a dépassé depuis plusieurs années les Etats-Unis et l'Europe en termes d'immatriculations pour devenir le premier au monde.

L'an dernier, elles ont atteint 19,3 millions d'unités, contre 14,49 millions aux Etats-Unis et elles devraient connaître une croissance encore soutenue cette année, selon des analystes. La Chine pourrait à présent se hisser au premier rang mondial en termes de production. Selon les projections du cabinet spécialisé IHS Automotive, près de 20 millions de véhicules (voitures et véhicules utilitaires légers) devraient être produits sur le sol chinois en 2013, contre 18 millions en Europe en incluant la Russie et même la Turquie.

Le boom de la production en Chine doit beaucoup aux groupes étrangers, qui captent environ 70% du marché national et produisent sur place via des coentreprises avec des Chinois. Les plus importants sont l'américain General Motors, l'allemand Volkswagen ou encore le japonais Nissan. Mais les constructeurs nationaux ne sont pas en reste.

Poussés par le gouvernement chinois à allier leurs forces, ils font preuve de velléités de plus en plus marquées. «La stratégie des groupes chinois s'appuie d'abord sur la maîtrise de leur marché intérieur», commente Laurent des Places, associé chez KPMG en France. «Le gouvernement a une volonté ferme d'aider ces grands groupes à en prendre au moins 50%», ajoute-t-il.

GAC et son compatriote Chery, qui se classent parmi les dix premiers constructeurs chinois, ont ainsi conclu à l'automne dernier un accord pour devenir plus compétitifs. Ils poussent aussi leurs pions à l'étranger, que ce soit en Asie du Sud-Est ou plus loin.

«Geely, Chery et Great Wall ont une stratégie offensive en matière d'exportation vers l'Iran, mais aussi l'Égypte, l'Algérie et des marchés en Amérique latine comme le Chili, qui a un accord commercial spécifique avec la Chine», indique Namrita Chow, analyste chez IHS Global Insight à Shanghai.

Le numéro un chinois, SAIC, fait de même via ses coentreprises avec VW et GM, ajoute l'analyste. Ces constructeurs profitent du fait que les ventes automobiles dans les marchés émergents sont encore «sous-développées et qu'ils y sont compétitifs en terme de prix et de gamme de produits». Les groupes chinois ne disposent pas encore d'usines de production en dehors de leurs frontières, mais les choses changent.

Great Wall a lancé le mouvement en s'implantant l'an dernier en Bulgarie. L'Europe de l'Est, comme le Mexique, présente l'avantage d'être ouverts aux investisseurs et de pouvoir servir de base arrière pour vendre en Europe de l'Ouest et aux États-Unis, explique M. des Places.

Reste à savoir s'ils sauront séduire les automobilistes. «Les constructeurs chinois doivent encore prouver la fiabilité de leurs véhicules», commente Jesse Toprak du site spécialisé américain Truecar.

Support	El Moudjahid	Date	13 Janvier 2013
Titre	UMA Le texte du protocole de l'évaluation en douane et ses annexes finalisés		

Le texte du Protocole de l'évaluation en douane et ses annexes ainsi que le texte du projet de la commission de la valeur en douane entre les pays de l'Union du Maghreb arabe (UMA) ont été finalisés par le groupe de travail chargé de leur étude et de leur élaboration



Le texte du Protocole de l'évaluation en douane et ses annexes ainsi que le texte du projet de la commission de la valeur en douane entre les pays de l'Union du Maghreb arabe (UMA) ont été finalisés par le groupe de travail chargé de leur étude et de leur élaboration, a indiqué jeudi, le secrétariat général de l'UMA dans un communiqué.

Les deux textes ont été finalisés à l'issue la quatrième réunion du groupe de travail qui s'est tenue de lundi à mercredi au siège du secrétariat à Rabat en présence d'experts des cinq pays de l'UMA, a précisé le communiqué.

La réunion est intervenue en application des recommandations du Conseil de ministres des Affaires étrangères de l'UMA, réuni le 18 février 2012, à Rabat, en vue d'accélérer l'élaboration de protocoles de règlement des litiges, l'évaluation en douane, les règles d'origine.

Elle est intervenue également pour compléter le projet d'accord sur l'établissement d'une zone maghrébine de libre échange qui a été paraphé lors de la dernière session du Conseil maghrébin des ministres du Commerce, en juin 2010, à Tripoli.

Support	El Moudjahid	Date	14 Janvier 2013
Titre	Agriculture Des opérateurs autrichiens veulent investir en Algérie		

Des opérateurs économiques autrichiens sont intéressés par l'investissement dans le secteur agricole en Algérie et comptent établir, en 2013, des partenariats avec des professionnels algériens du secteur, a indiqué, dimanche à Alger, un diplomate autrichien



L'Autriche compte investir plus durant cette année dans le secteur de l'agriculture, notamment dans les volets relatifs à la formation, au développement de la filière lait et à la modernisation des bâtiments d'élevage", a déclaré à l'APS, M. Markus Haas, chef de la mission économique à l'ambassade d'Autriche à Alger.

Outre la signature d'un mémorandum d'entente entre l'Algérie et l'Autriche en 2012, les deux pays sont déjà liés par des accords de coopération dans le secteur agricole. L'Autriche fournit des machines agricoles, des génisses pleines (l'Algérie est le 3e partenaire de l'Autriche dans ce domaine) et des services d'insémination artificielle du cheptel bovin en Algérie.

"Conformément aux objectifs du mémorandum d'entente signé entre le ministère de l'Agriculture et du Développement rural algérien et le ministère fédéral autrichien de l'Agriculture, de l'Environnement, des Eaux et des Forêts, les deux parties ont procédé, fin 2012 à Alger, à l'installation d'un groupe de travail sectoriel austro-algérien", a rappelé M. Haas.

Ce groupe de travail devra examiner la coopération bilatérale et les modalités de son développement, notamment dans le domaine de l'élevage bovin et la nutrition animale. Il aura également à examiner le partenariat institutionnel et technique, les volets relatifs à la formation, la recherche, la normalisation et la valorisation des produits agricoles, le développement rural et l'élevage bovin.

Les ministres de l'Agriculture des deux pays ont signé, au mois d'août dernier, un accord bilatéral portant sur la coopération en matière d'élevage (nutrition et santé animales), de reboisement et de gestion de parcs nationaux algériens. Par ailleurs, M. Haas a insisté sur l'intérêt que manifeste l'Autriche pour la coopération dans plusieurs autres secteurs en Algérie, dont ceux de la santé, l'environnement, l'énergie solaire où l'Autriche est pionnière.

"La plasturgie est aussi une filière qui intéresse beaucoup les entreprises autrichiennes, dont certaines d'entre elles cherchent un partenariat pour le développement de ce secteur en Algérie, en proposant des outils et machines pour la production locale et l'amélioration du processus de production", a insisté M. Haas.

Plusieurs produits et équipements pourraient aider dans l'industrie locale ; à titre d'exemple, des machines qui permettent l'extrusion de profilés plastiques, ainsi que des installations complètes destinées à la fabrication de fenêtres en PVC.

En 2013, une délégation autrichienne multisectorielle effectuera une visite en Algérie, pour "conclure des partenariats fructueux", selon M. Haas qui a rappelé la présence d'une douzaine d'entreprises autrichiennes en Algérie chargées de réaliser de grands projets, notamment dans les secteurs des infrastructures et de l'environnement.

Dans le domaine de l'environnement, plusieurs stations d'épuration ont été construites et sont encore gérées par des sociétés autrichiennes de renom, telle VA Tech Wabag qui s'occupe de la gestion de la plus grande station d'épuration des eaux usées en Algérie, à El-Kerma, près d'Oran. L'entreprise s'occupe aussi de la formation du personnel et garantit ainsi un transfert de savoir-faire, selon ce diplomate.

De son côté, la société Strabag qui a réalisé la station d'épuration par lagunage aéré à Ouargla et les ouvrages du transfert Chott Aïn Beïda vers la Sebkhha de Sefioune a pris en charge la partie génie civil du métro d'Alger pour la ligne 1 Haï El- Badr-Grande Poste (achevée), et les tronçons Haï El-Badr-El-Harrach et Haï El Badr-Aïn Naâdja.

Dans le secteur des travaux publics, l'entreprise autrichienne DOKA assure la réalisation et le transfert de technologie pour plusieurs projets, alors que dans le secteur des transports, la réalisation de plusieurs téléphériques a été confiée à l'entreprise Doppelmayr Garaventa, leader mondial dans la remontée mécanique, a indiqué le diplomate autrichien.

Support	El Moudjahid	Date	14 Janvier 2013
Titre	Forum d'affaires algéro-indien Un nouveau souffle aux relations économiques		

La délégation indienne est composée de plusieurs entreprises relevant des secteurs du bâtiment et construction, de l'industrie de la minoterie, de l'agriculture et agroalimentaire, l'industrie maritime, du matériel médical, l'électricité, l'industrie du papier et de transformation, les huiles alimentaires, les énergies renouvelables (collecte, élimination et gestion des déchets)



Dans ce cadre, un forum d'affaires est prévu, aujourd'hui, à l'hôtel Sofitel (salle Atlas) et aura pour objectif, entre autres, d'examiner les possibilités de partenariat dans différents domaines. Organisé par le ministère de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, en collaboration avec l'ambassade d'Inde à Alger, ce rendez-vous d'affaires prévoit des rencontres B to B.

Quatrième grande économie mondiale avec un PIB de 1.100 milliards de dollars et une croissance moyenne constante de près de 10% au cours de ces dix dernières décennies, l'Inde, dont le taux de croissance s'est décliné en 2012 et probablement pour cette année, œuvre pour une place plus importante sur les marchés extérieurs, notamment ceux du Maghreb et particulièrement l'Algérie, pour couvrir ses besoins en énergie au regard de sa grande dépendance des hydrocarbures importés, soit 80% de ses besoins. L'Inde qui s'intéresse au gaz algérien affiche également un intérêt pour l'industrie pharmaceutique et les services.

Le forum d'aujourd'hui constitue, ainsi, l'occasion pour la partie indienne de redynamiser les relations économiques entre les deux pays, sachant que la commission mixte algéro-indienne ne s'est pas réunie depuis 2003. L'une des raisons qui font que les échanges bilatéraux se limitent encore au commerce. Les Indiens importent de l'Algérie des matières premières, dont le cuir, les déchets ferreux, les dérivés du pétrole, le plastique, les minerais et produits miniers comme le phosphate, alors que le GNL (gaz naturel liquéfié) est acquis occasionnellement auprès de Sonatrach.

Il faut dire que la situation de la troisième puissance économique d'Asie, qui a enregistré les meilleures performances entre 2003 et 2008, n'est pas la même aujourd'hui du fait de plusieurs facteurs liés, entre autres, à une forte inflation, des taux d'intérêts élevés, un important déficit budgétaire et une faiblesse des investissements étrangers limités à des afflux de capitaux.

D. Akila

Support	El Moudjahid	Date	14 Janvier 2013
Titre	Coopération algéro-Allemande dans le domaine des énergies renouvelables Nécessité de fabriquer localement les équipements		

Le ministre de l'Energie et des Mines, M. Youcef Yousfi, s'est entretenu hier à Alger avec la secrétaire d'Etat allemande, Mme Katherina Reiche, avec qui il a abordé la coopération dans le domaine des énergies renouvelables, a indiqué un communiqué du ministère.

M. Yousfi a présenté à cette occasion à la secrétaire d'Etat, parlementaire auprès du ministère fédéral allemand de l'Environnement, de la Protection de la nature et de la Sûreté nucléaire, les objectifs du programme national de développement des énergies renouvelables en mettant l'accent sur la nécessité de fabriquer localement les équipements entrant dans cette industrie, selon le communiqué.

De son côté Mme Reiche a réitéré l'intérêt des sociétés allemandes à coopérer avec l'Algérie dans ce domaine. A ce titre, les deux parties ont convenu d'échanger des visites d'experts et d'organiser en Allemagne un atelier d'experts sur les énergies renouvelables et la recherche développement. L'Algérie et l'Allemagne avaient décidé en décembre 2010, lors de la visite du Président M. Abdelaziz Bouteflika à Berlin, de travailler d'un commun accord sur le projet Desertec, une initiative industrielle de 500 milliards d'euros qui ambitionne de couvrir à l'orée de 2050 la moitié des besoins en électricité du Proche-Orient, de l'Afrique du Nord et de l'Europe.

L'Algérie et l'Initiative Industrielle de Desertec (DII), un consortium composé essentiellement d'entreprises allemandes, se sont déjà mis d'accord, comme première étape, à réaliser un projet de production d'électricité renouvelable de 1.000 MW.

La réalisation de cette centrale expérimentale a été décidée dans le cadre d'un mémorandum d'entente, signé entre les deux parties en décembre 2011 à Bruxelles. L'Algérie avait à maintes reprises exprimées sa disponibilité à participer à des projets d'exportation d'électricité renouvelable mais avait aussi conditionné sa participation par un partage de financements, une ouverture plus conséquente du marché européen de l'électricité et un transfert de la technologie.

Son plan national de développement des énergies renouvelables, adopté en 2011, prévoit de dédier 10.000 MW des 22.000 arrêtés dans ce projet à l'exportation sous réserve de satisfaire aux trois conditions précédentes.

Support	El Watan	Date	16 Janvier 2013
Titre	Economie mondiale La Chine, principal levier de croissance		

Des relations économiques étroites avec la Chine constituent un levier indispensable à toute croissance économique dans la conjoncture internationale actuelle, où l'Europe et les Etats-Unis perdent de plus en plus de terrain.

C'est du moins ce que soutient la banque britannique HSBC dans un rapport publié hier et repris par l'APS. HSBC souligne ainsi que «le vieux monde, dominé par l'Europe, les Etats-Unis et le Japon, se transforme rapidement en un nouveau monde emmené par la Chine». L'empire du Milieu, relève la même banque, est le pays qui tire actuellement de plus en plus la croissance mondiale ; les économies ayant accru leur présence en Chine s'en sortant mieux que les autres, tandis que «les pays occidentaux, victimes de dissensions internes, n'ont pas réussi à saisir cette opportunité».

Outre les pays voisins de la Chine, à l'image de la Corée du Sud, les principaux bénéficiaires du boom économique chinois sont les grands exportateurs qui alimentent la deuxième économie mondiale en matières premières, note le rapport de HSBC, qui cite en exemple l'Australie, le Chili, le Kazakhstan, l'Arabie Saoudite et même l'Angola.

En revanche, note la banque britannique, les exportations américaines vers la Chine ne pèsent que 0,7% du PIB des Etats-Unis et le Canada, la France et l'Italie sont «à peu près» au même niveau.

Support	El Moudjahid	Date	17 Janvier 2013
Titre	Banque mondiale Croissance de 3,4 % du PIB de l'Algérie en 2013		

Les prévisions de la Banque mondiale indiquent que l'Algérie devrait enregistrer une croissance de 3,4 % de son PIB en 2013, contre 3 % l'année écoulée. Le rapport sur les perspectives économiques mondiales publié, mardi dernier, indique que ce rythme devrait être maintenu soit 3,8 % en 2014 et 4,3 % en 2015



Une progression tirée par le flux des investissements publics, une hausse des activités économiques hors hydrocarbures et une hausse de la production de pétrole et de gaz. La banque mondiale a, dans ses conclusions, exhorté à encourager davantage les investissements étrangers directs dans les domaines de l'exploration et le raffinage dans le secteur des hydrocarbures mais aussi hors hydrocarbures pour diversifier son économie.

Dans le même contexte, les données précisent que, les pays en développement ont affiché, en 2012, des taux de croissance économique parmi les plus bas de ces dix dernières années, du fait, entre autres, des incertitudes qui ont prévalu, en mai et juin 2012, sur la zone euro. Toutefois, souligne les experts de la Banque mondiale, la situation des marchés financiers s'est très nettement améliorée depuis lors.

«Les apports internationaux de capitaux aux pays en développement, qui avaient accusé une baisse de 30 % au deuxième trimestre 2012, ont depuis repris, et les marges sur les obligations se sont réduites pour tomber à des niveaux inférieurs à leurs moyennes à long terme d'environ 282 points de base». En fait, les marchés boursiers des pays en développement sont en hausse de 12,6 % depuis juin 2012, tandis que ceux des pays à revenu élevé ont progressé de 10,7 %.

Paradoxalement, «l'économie réelle n'a pas affiché la même vigueur». Selon les dernières estimations de la Banque mondiale, la croissance du PIB mondial pour 2012 a atteint 2,3 %, un peu loin du taux de 2,5 % attendu en juin dernier.

Cette croissance devrait se stabiliser à 2,4 % en 2013, pour se consolider progressivement soit 3,1 % en 2014 et 3,3 % en 2015. Concernant les pays en développement, la croissance du PIB s'est située à 5,1 % en 2012 et devrait atteindre 5,5 % en 2013 et respectivement 5,7 et 5,8 %, en 2014 et 2015.

Les pays à revenu élevé ont par contre affiché une croissance inférieure aux prévisions, soit 1,3 % pour 2012, un taux qui devrait se maintenir en 2013 pour passer à 2,0 % en 2014 et 2,3 % en 2015. Pour la zone euro, il est prévu que la croissance ne redevienne positive qu'en 2014, le PIB «étant censé subir une contraction de 0,1 % en 2013 pour se rétablir à 0,9 % en 2014 et 1,4 % en 2015».

Selon le même rapport, la faible croissance des pays à revenu élevé ont fait grincer la croissance des pays en développement qui grâce, toutefois, à une forte demande intérieure et à un renforcement des relations économiques Sud-Sud ont pu maintenir leur capacité de résistance.

Et pour cause, pour la seconde année consécutive, ils ont contribué pour plus de la moitié à la croissance mondiale en 2012, selon les affirmations du directeur du Groupe des perspectives de développement à la Banque mondiale. En dépit de cet optimisme, «des risques de détérioration de la situation économique mondiale subsistent» par rapport à la crise dans la zone euro et les problèmes de la dette et du budget aux Etats-Unis, l'éventualité d'un ralentissement de l'investissement en Chine, et à une éventuelle perturbation des approvisionnements mondiaux en pétrole.

«Pour assurer leur résilience face aux risques de dégradation de la situation, les pays en développement doivent reconstituer graduellement les ressources budgétaires et monétaires nécessaires pour amortir les chocs, et améliorer leurs filets de protection sociale et la sécurité alimentaire», souligne le rapport.

En ce qui concerne la région du Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA), les indicateurs de la BM notent que le PIB régional a progressé de 3,8 % en 2012 (après un déclin de 2,4 % en 2011) grâce, notamment, à la reprise de la production pétrolière en Libye et aux progrès soutenus observés en Iraq.

Cependant, la croissance des pays importateurs de pétrole de la région «est restée atone», le taux étant passé de 2,4 % en 2011 à 2,5 % en 2012 sous l'effet d'un ralentissement des exportations ainsi que de problèmes propres à certains pays. Aussi, la croissance du PIB régional devrait ralentir à 3,4 % en 2013, pour atteindre 4,3 % d'ici 2015 sous réserve d'une amélioration du climat d'incertitude et une reprise des exportations.

D. Akila

Support	El Moudjahid	Date	13 Janvier 2013
Titre	“WEST expo”, du 26 au 30 Mars à Oran Mettre en avant les atouts de la région		

La première édition du Salon «West Expo», le carrefour économique de l'Ouest, se déroulera, du 26 au 30 mars prochain, au Centre des conventions d'Oran (CCO)



Organisé par la société Axed Event en partenariat avec le Forum des chefs d'entreprises (FCE), cet événement ouvert aux acteurs économiques nationaux et étrangers, regroupera plusieurs secteurs d'activités dont l'agroalimentaire, les télécommunications, les multimédia, les services, les cosmétiques, le mobilier, l'électroménager, l'artisanat, le tourisme, l'hôtellerie, l'urbanisme, l'industrie et l'énergie.

Le Salon de dimension internationale est censé drainer les investisseurs étrangers notamment dans les créneaux du logement, de l'agriculture et de l'industrie au regard de leurs potentialités et les avantages offertes par l'Etat algérien dans le cadre de l'encouragement de l'investissement productif.

Dans cette optique, des matinées dédiées aux professionnels des différents secteurs concernés sont prévus en marge de cet événement qui coïncide avec la célébration du 50e anniversaire de l'indépendance.

L'avantage du lieu sera, en toute évidence, saisi par les responsables locaux pour faire valoir leurs atouts de la région qui recèle de grandes opportunités en matière d'investissements notamment dans l'agriculture. Les plaines de Relizane, Mostaganem, Tiaret et Mascara illustrent, en fait, les capacités du secteur.

Le tourisme est l'une des activités qui offre des opportunités pour les opérateurs ou encore l'industriel qui a un fort ancrage dans cette partie du pays avec notamment le pôle pétrochimique et la zone industrielle d'Arzew, l'une des principales plates-formes industrielles du pays. Cette «position de pivot est confortée par la proximité du port pétrolier de Bethioua des marchés internationaux. Cette partie de l'ouest du pays est également réputée pour son pôle d'industrie électronique, implanté à Sidi Bel-Abbès.

D. Akila

Support	APS	Date	13 Janvier 2013
Titre	Benaïssa participe à Tunis à la 41e session du Conseil exécutif de l'OADA		

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Rachid Benaïssa, participera mardi à Tunis aux travaux de la 41e session du Conseil exécutif de l'Organisation arabe pour le développement agricole (OADA), indique dimanche un communiqué du ministère.

Cette session, qui sera présidée par M. Benaïssa en sa qualité de président du conseil exécutif de l'OADA pour 2012-2014, portera essentiellement sur le plan d'action de cette organisation pour les années 2013 et 2014, et le programme arabe d'urgence de la sécurité alimentaire dans le monde arabe. Les participants à cette réunion examineront également le plan d'action commun lié au développement agricole ainsi que le fonctionnement des bureaux régionaux de l'OADA, précise la même source.

L'Algérie a été retenue par l'OADA pour abriter le bureau régional Maghreb, rappelle-t-on.

En marge de cette session, le ministre de l'Agriculture aura des entretiens avec le directeur général de l'OADA, Tarek Al-Zadjali et les ministres arabes de l'agriculture membres du conseil exécutif de cette organisation. Les entretiens porteront notamment sur la coopération entre l'Algérie et l'OADA ainsi que la coopération bilatérale avec les pays arabes dans les domaines agricole et rural.

Pour la réalisation du programme arabe d'urgence de sécurité alimentaire, l'OADA prévoit un volume d'investissement dans le secteur agricole arabe de 27 milliards de dollars, dont 15 milliards de dollars en Algérie, sur une durée de cinq ans à partir de 2012.

Le programme arabe d'urgence de sécurité alimentaire, adopté au lendemain de la crise alimentaire mondiale de 2007-2008, vise à réduire le fossé alimentaire dans le monde arabe et devrait réaliser une augmentation de la production de céréales en particulier.